



# le plan 1000 arbres et ses enseignements

CONFÉRENCE  
23 AVRIL 2026

ARPENTERE paysages et projets urbains

# équipe

ARPENTERE

**Thibaud de Metz**

directeur d'étude

**Quentin Dufourq**

paysagiste chef de projet

**Anna Meurisse**

concertation

**Pauline Galateau**

architecte assistante

**Sacha Plat**

paysagiste assistant

# sommaire

1 

**Données d'entrée**

---

2 

**Études**

---

3 

**Travaux**

---

4 

**Héritage**

---

# 1 données d'entrée

# un plan pour 47 collèges

## premières interventions

### 7 collèges

Châtillon-sur-Seine, Fontaine des Ducs  
 Chenove, Edouard Herriot  
 Dijon, Jean-Philippe Rameau  
 Echenon, Les Hautes Pailles  
 Longvic, Roland Dorgelès  
 Saulieu, François Pompon  
 Vitteaux, Docteur Kuhn

## commandes plan 1000 arbres

### 11 premiers collèges

Beaune, Jules Ferry  
 Bligny, Jean Lacaille  
 Brazey-en-Plaine, Georges Brassens  
 Dijon, Henry Dunant  
 Dijon, les Lentillères  
 Dijon, Marcelle Pardé  
 Mirebeau sur Beze, Arthur Rimbaud  
 Nuits Saint Georges, Felix Tisserand  
 Pontallier-sur-Saone, Isle de Saone  
 Recey sur Ourche, Henri Morat  
 Seurre, Dinet

### 11 collèges suivants

Beaune, Gaspard Monge  
 Chevigny-Saint-Sauveur, Camille Claudel  
 Dijon, Clos-de-Pouilly  
 Dijon, Gaston Roupnel  
 Fontaine-Française, Henry Berger  
 Genlis, Albert Camus  
 Is-sur-Tille, Paul Fort  
 Nolay, Lazare Carnot  
 Pouilly-en-Auxois, André Lallemand  
 Sombornon, Jacques Mercusot  
 Talant, Boris Vian

### 18 derniers

Arnay-le-Duc, Claude Guyot  
 Auxonne, La Croix des Sarrasins  
 Chenove, Le Chapitre  
 Dijon, André Malraux  
 Dijon, Gaston Bachelard  
 Dijon, Carnot  
 Dijon, Jean-François Champollion  
 Dijon, Montchapet  
 Dijon, Le Parc  
 Brochon, La Champagne  
 Laignes, Emile Lepitre  
 Liernais, François de la Grange  
 Marsannay-la-Côte, Marcel Aymé  
 Montbard, Louis Pasteur  
 Quetigny, Jean Rostand  
 Selongey, Champ Lumière  
 Semur-en-Auxois, Christiane Perceret  
 Venarey-les-Laumes, Alésia

arpentère

Les 47 collèges de la Côte-d'Or

# études du CAUE 21



# études du CAUE 21

**Orientations - conseils**  
 La récente construction du collège ne permet pas de proposer de grands changements. De plus, la présence des réseaux et du bassin de rétention entrainent dans la cour restreignent fortement les possibilités. Le travail de végétalisation pourra se faire dans le sens d'une diversification de l'actuel, ajoutant une micro-paysage et très paucif. Toutefois, quelques plantations pourraient être réalisées afin d'atténuer notamment la présence du parking.  
 → Il est conseillé rassembler l'avis du projet. L'établissement devra prendre contact avec l'architecte qui a réalisé le collège pour l'informer du projet et recueillir ses informations (proposés intellectuels).



Plan de végétalisation - Site  
 Photo: M. Gauthier - CAUE 21  
 Photo: M. Gauthier - CAUE 21  
 Photo: M. Gauthier - CAUE 21  
 Photo: M. Gauthier - CAUE 21



**Collège La Champagne – Commune de Brochon**  
 Date de visite : vendredi 7 octobre 2022  
 Adresse collège : M. Christophe SAUJARD, directeur : 03 80 54 03 45 – 0211 140444@caue.fr  
 M. Renaud SOULIGNY, paysagiste  
 M. Anthony GUILLET, paysagiste  
 Adresse CAUE 21 : M. Valérie FROUKLIES, paysagiste coordonnatrice  
 03 80 70 02 33 / 03 80 70 40 29  
 Adresse CAUE 21 : Mme Christèle CHAMBERT, secrétaire pédagogique  
 03 80 40 41 89 / 03 80 40 41 89

**Contexte**  
 Document d'urbanisme : P.U. - Zonage Ua - Aucune autre réglementation  
 Plan de protection N°4 - M4  
 Protection environnementale : INERCCO – Zone de préservation des paysages et du patrimoine  
 Zone classée : M4  
 Année de construction des bâtiments : 2015  
 Dispositif de végétalisation : CAUE 21 - 5000 arbres de M. Gauthier - Mairie de Brochon, membre de l'association CAUE 21  
 Architecte : Agence d'urbanisme architecturaux  
 Historique du site (sol, plantations) : Collège existant à partir de 2015 sur le site de l'ancien collège  
 Nombre d'élèves : 550 - Surface cour accessible aux élèves : 2 400 m<sup>2</sup>  
 Particularités du collège : Réalisé à neuf sur le site de l'ancien collège. Plantations réalisées après la construction et non prise en compte dans la construction. Section d'enseignement spécialisée (SESPA) Classes et section sportive.  
 Association / club / délégué / projet : Eco-délégué, club jardinage.  
 Gestion des espèces vertes : Inconnu, mais problématique.  
 Réponse au plan de végétalisation : Non – mais plantations récentes.

**Etat des lieux**  
 Existence de diagnostics techniques (autres que DTU) :  
 Nombre d'arbres : 0 – (révisés terrain = 10)  
 % imperméabilisation : 84  
 % engazonnement / espace vert : 100

**Relevé général**  
 Collège récent mais peu intégré dans son environnement: le cadre visuel des alentours et très peu visible, voire invisible, depuis la cour du collège. Seules les allées de cours dessinent sur le grand paysage. De plus, les plantations d'ont une faible hauteur au projet de base, on ne resteraient la végétalisation possible (arbres de réserve – bassin de rétention). Ensemble de bâtiments en ossature bois, laqué avec la rue et les vitres. Un grand hall offre une transition douce entre l'entrée et la cour intérieure. Côte dorsale est plutôt invisible, bien que récemment plantée principalement de jeunes plantations. Elle est laquée vers le parking du personnel, ne devant pas un cadre très qualitatif à l'espace. La forme et l'orientation du bâtiment central permettent à la cour d'être en partie ombragée. L'espace central avec l'aire de jeux présente très peu d'arbres.



**Pré-diagnostic sommaire**

1. La cour centrale est l'unique espace extérieur, utilisée lors des temps libres du midi et des récréations par les élèves pour se déplacer, jouer, se détendre ou discuter entre les différents bâtiments.  
 La cour peut se décomposer en 3 sous-espaces.  
 La partie centrale s'organise autour de l'œuvre de Brian GALLIT. Un espace de circulation s'impose de la rue vers la présence de l'œuvre, c'est le principal lieu de passage des bâtiments (entrée, suite de classes, hall d'entrée). Elle est également le lieu de pause, très prisé par les élèves. D'autres mobiliers peuvent ponctuer cet espace (table de ping-pong, bancs). L'ensemble du réfectoire est en accès libre sous l'œuvre, qui est enherbée. La présence végétale est réduite: seuls trois arbres ont récemment été replantés au sein de l'œuvre (mûrier, platane – espèces demandant des interventions régulières donc pas les plus adaptées). Les quelques petits végétaux de la rue sont en contact du végétal dans le projet initial, et sont peu adaptés (contraintes d'arrosage).

CAUE 21 - septembre 2022

**La partie haute, le long du bâtiment**, est contrainte par un banc de gabarit linéaire, permettant de limiter l'espace de la cour et d'atténuer la topographie. L'ensemble de ce sous-espace est enherbé, et les végétations en béton désherbé.  
 → Les plaques de gazon, en l'absence d'écologie, pourront accueillir des plantes vivaces en pleine terre. Des allées pourront être réintroduites aux abords.

**La partie basse** est la partie la plus végétalisée. Adossée principalement de murs plats et d'un unique arbre, la diversité végétale est pauvre et contraignante. La présence d'un bassin de rétention entraine également les possibilités de plantations. L'ensemble est enherbé. C'est également par ici que l'accès au cours d'EPS se fait (chemin en béton désherbé). Ce dernier sous-espace donne directement sur le parking du personnel et des enseignants, donnant des vues peu qualifiées.  
 → Les dernières plantations tentent les possibilités de végétation. En revanche, pour les prochaines plantations, une diversité végétale devra être développée afin d'enrichir la biodiversité. Le choix des espèces devra être fait en fonction des contraintes d'entretien et des conditions pédoclimatiques.  
 → Le grillage en bordure du parking pourra être végétalisé par des grimpantes et des vivaces afin de masquer la vision directe sur les voitures.

**Le parking** est l'élément connecté visuellement à la cour. Il est très minéral. La surface de places ne semble pas pouvoir être réduite, il faut donc investir et végétaliser les rares espaces adjacents.  
 → La plantation de plusieurs arbres en aligné et alignés permettrait de diversifier les espèces végétales et de limiter visuellement la présence des voitures.

**Les espaces récréatifs** ne sont pas accessibles librement par les élèves mais participent au cadre de vie général du collège. Cet espace est tout de même utilisé par le club jardinage et les cours de SUT. Des plantes et des plans de signes ont été plantés.  
 → La végétalisation en pieds de murs est envisageable avec le club jardinage, améliorer visuellement cet espace récréatif et participer à la diversité végétale tout en conservant les vues sur le grand paysage.  
 → La plantation d'un arbre est possible dans l'angle côté bâtiment sportif.

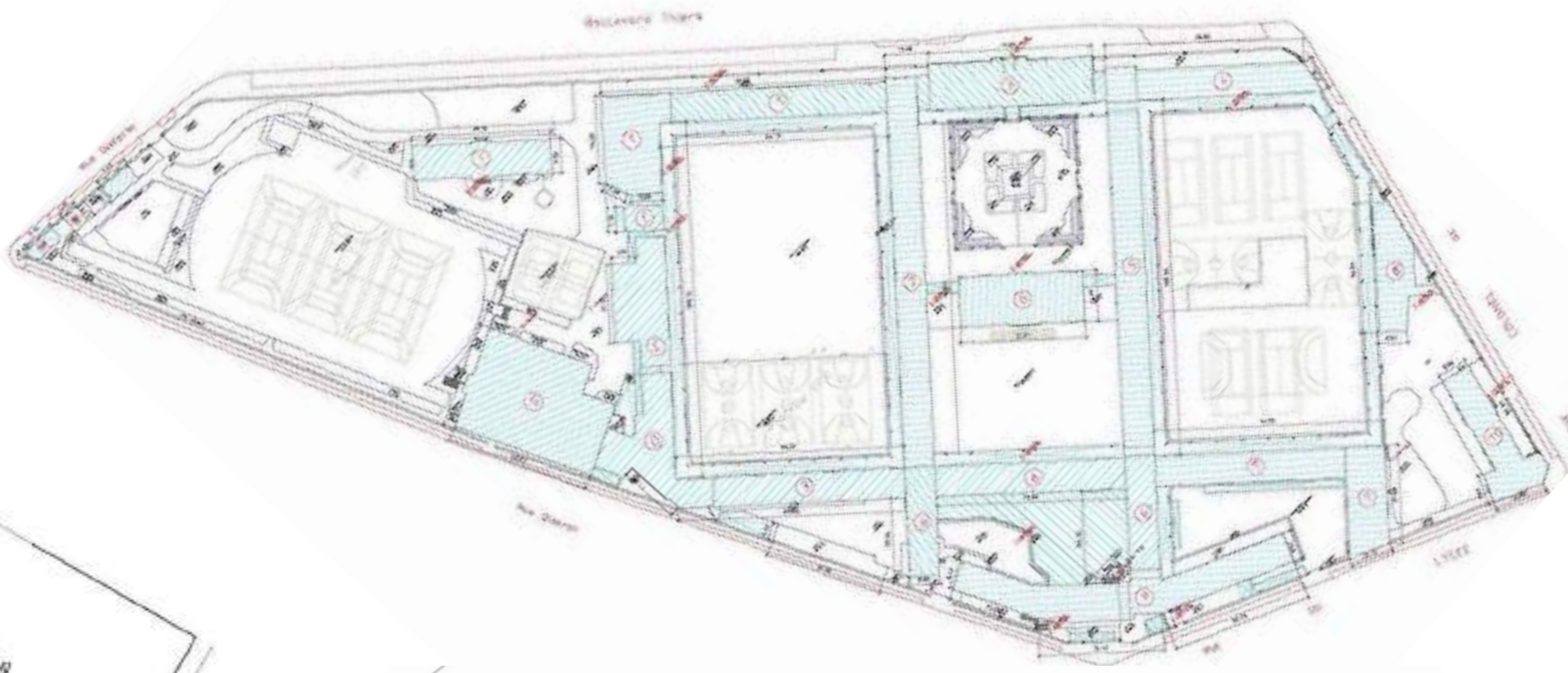
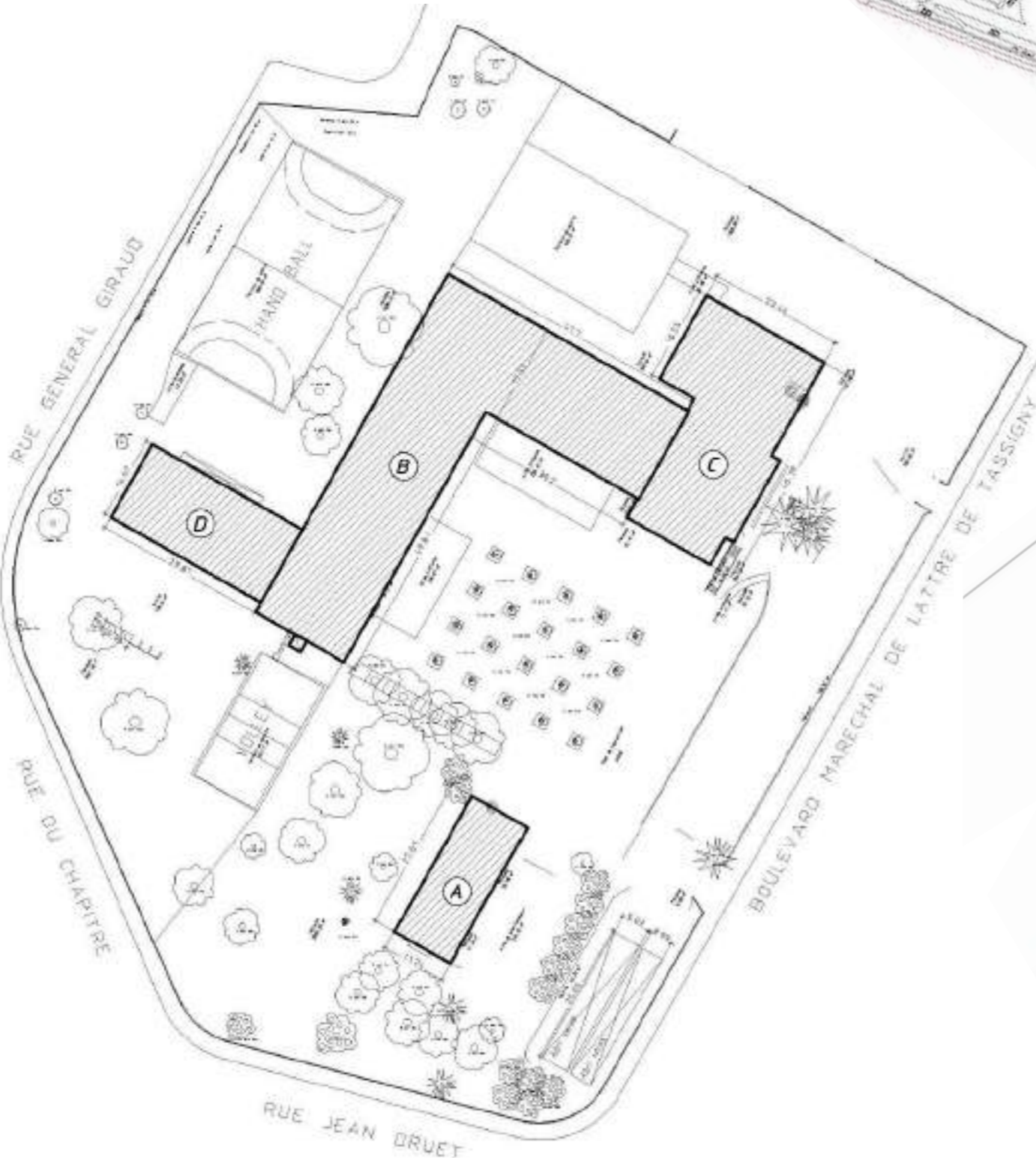
**Le parvis** est très minéral, les plantations qui ont été faites (mûrier) sont peu diversifiées. La présence de petits végétaux en pots hors-sol témoigne d'un bassin de végétalisation mais peu adapté (problème d'échelle).  
 → Une diversification végétale est encouragée dans les deux murs à l'ouest de l'œuvre de l'arbre: égayer les murs à différentes saisons (arbustes).  
 → La présence des pots est à réévaluer.

CAUE 21 - septembre 2022

Les données de végétalisation par le CAUE 21 ont été réalisées à partir de données fournies par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Elles ne constituent pas un diagnostic de végétalisation et ne remplacent pas un diagnostic de végétalisation réalisé par un professionnel habilité à cet effet.



# documents techniques



# visites



# 2 études

# état des lieux



# état des lieux

Ce qui pose question :  
Les pieds d'arbres minéralisés



# état des lieux

**Ce qui pose question :**  
**Les pieds d'arbres piétinés**



« On va couler du béton car le sol actuel fait trop de poussière »

« Ils ont coupé les branches des arbres avant que les feuilles tombent...pour éviter de les ramasser »

# état des lieux

**Ce qui pose question :**  
**Les tailles agressives**



« Les platanes grandissent. Il va falloir les tailler »



« Les marronniers font des marrons donc on a prévu de les abattre »



« Le frêne va être malade : on a un devis d'abatage »

# état des lieux

Ce qui pose question :  
Les arbres abattus



« Je m'en fiche des arbres. Ce qui m'intéresse ces sont les enfants »

# état des lieux

## Ce qui pose question : Les arbres qui se ne développent pas



Attention particulière sur les collets des arbres (base du tronc). Cette zone de l'arbre est la plus importante, il faut la protéger. Il faut laisser l'herbe aux pieds des arbres ou l'arracher à la main et passer avec les engins plus loin. Surtout pas de contact entre le collet et les fils des débrousailluses ou des tondeuses. Si le collet est abimé, l'arbre ne peut plus se développer car la sève ne monte plus dans l'arbre.



# synthèse de l'état des lieux

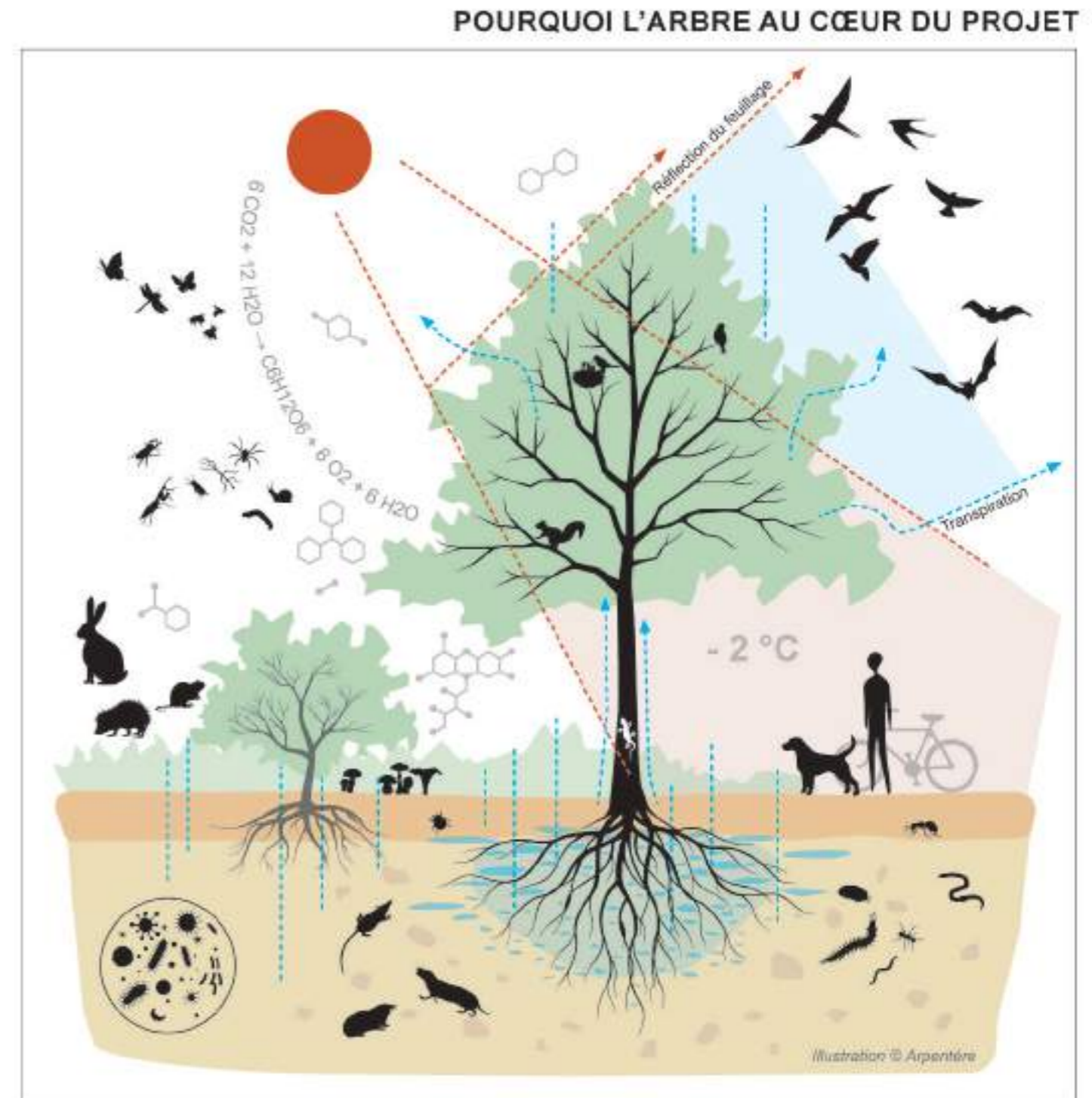
## un constat

- mauvais choix d'essences plantées
- arbres mal implantés
- tailles inadaptées
- sols piétinés et compactés

## un besoin

- faire autrement
- ne pas raisonner seulement «arbre»
- raisonner «arbre et son environnement»
- un arbre, ce n'est plus 0.125 m<sup>2</sup> mais 25 m<sup>2</sup> (x200%)

Une commande transformée, végétaliser les cours

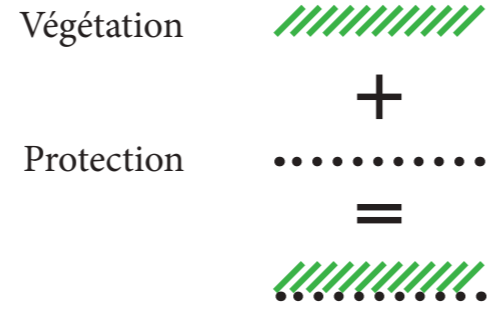


# quatre situations

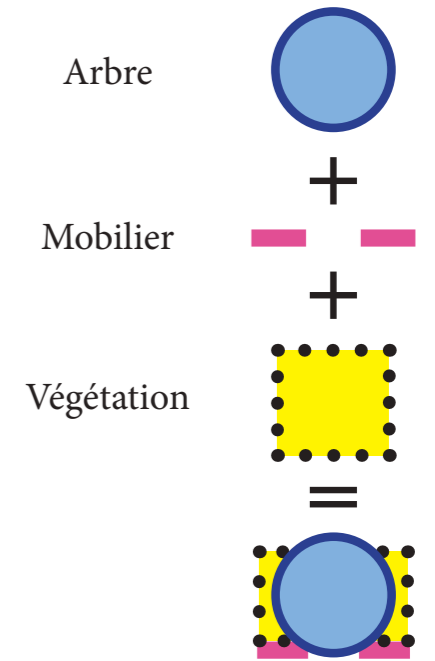
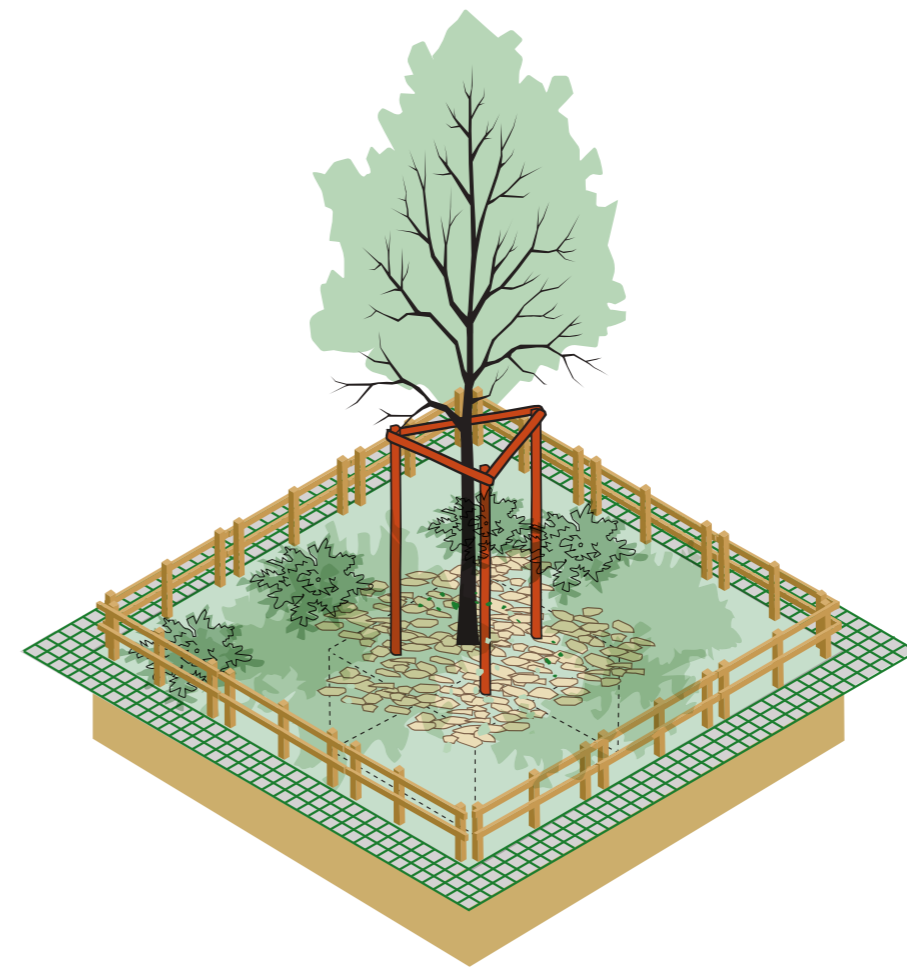
quatre situations :

- des espaces verts piétinnés
- des coeurs de cour sans ombre
- des pieds de façade minéralisés
- des espaces annexes

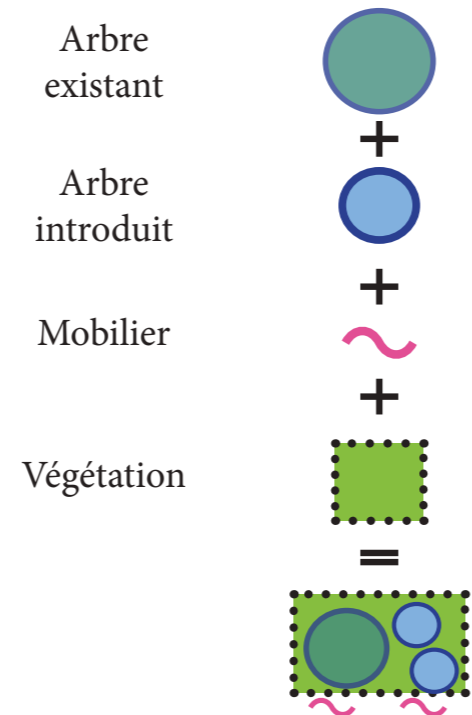
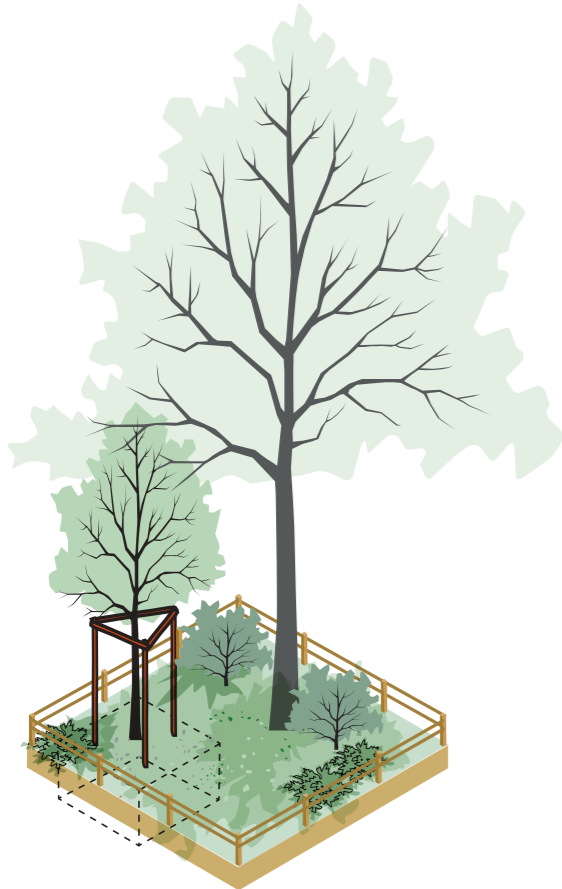
# quatre réponses



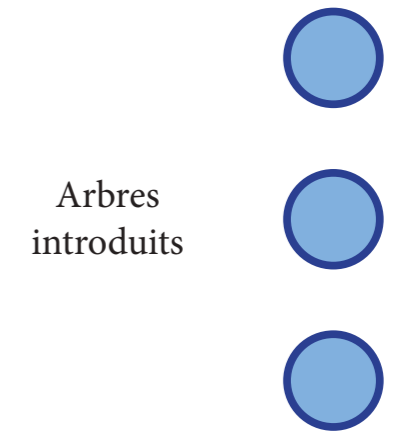
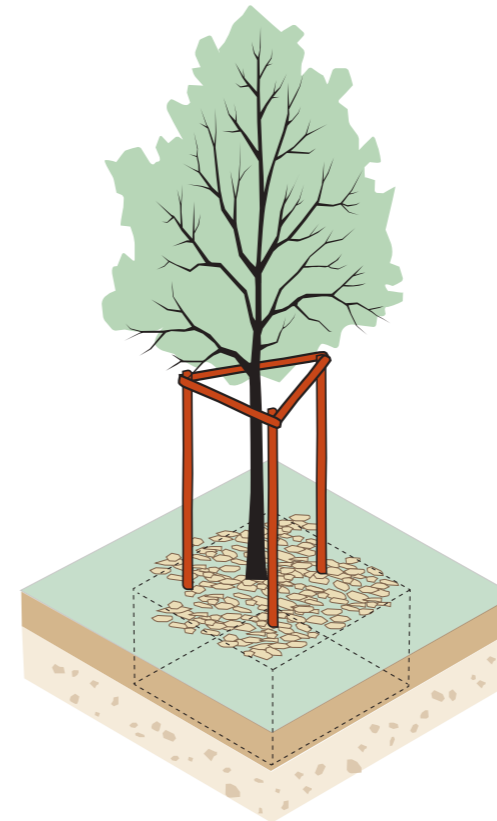
**Les plinthes végétales :**  
Espaces plantés adossés aux bâtiments



**Les capsules :**  
Situées au cœur des cours, elles offrent aux arbres l'espace vital nécessaire à leur développement.



**Les bosquets de fraîcheur :**  
Permettent de protéger et sanctuariser les arbres et espaces verts existants.



**L'arbre compagnon :**  
Planté dans les espaces résiduels, tisse une trame arborée continue.  
arpentère

# la palette végétale

Nom commun	Nom latin	Arbres des capsules végétales	Arbres des bosquets de fraîcheur	Arbrisseaux des plinthes végétales	Arbres compagnons
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>		X		X
Érable de cappadoce	<i>Acer cappadocicum</i>	X	X		X
Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>	X	X		X
Érable plane	<i>Acer platanoides</i>	X	X		X
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	X	X		X
Aulne de Corse	<i>Alnus cordata</i>	X	X		X
Aulne blanc	<i>Alnus incana</i>	X	X		X
Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>	X	X		X
Catalpa commun	<i>Catalpa bignonioides</i>	X	X		X
Cèdre de l'Atlas	<i>Cedrus atlantica</i>		X		X
Cèdre du Liban	<i>Cedrus libani</i>		X		X
Micocoulier de Provence	<i>Celtis australis</i>	X	X		X
Micocoulier occidental	<i>Celtis occidentalis</i>	X	X		X
Micocoulier de Chine	<i>Celtis sinensis</i>	X	X		X
Gainier du Canada	<i>Cercis canadensis</i>			X	
Arbre de Judée	<i>Cercis siliquastrum</i>			X	
Noisetier commun	<i>Corylus avellana</i>		X		
Arbre aux quarante écus	<i>Ginkgo biloba</i>	X	X		X
Février d'Amérique 'Skyline'	<i>Gleditsia triacanthos 'Skyline'</i>	X	X		X
Savonnier de Chine	<i>Koelreuteria paniculata</i>	X	X		X
Lilas des Indes	<i>Lagerstroemia indica</i>			X	
Copalme d'Orient	<i>Liquidambar orientalis</i>	X	X		X
Copalme d'Amérique	<i>Liquidambar styraciflua</i>	X	X		X
Tulipier de Virginie	<i>Liriodendron tulipifera</i>	X	X		X
Pommier cultivé	<i>Malus domestica</i>				X
Paulownia impérial	<i>Paulownia tomentosa</i>	X	X		X
Épicéa d'Orient	<i>Picea orientalis</i>		X		X
Pin Napoléon	<i>Pinus bungeana</i>		X		X
Pin laricio de Corse	<i>Pinus laricio</i>		X		X
Cerisier des oiseaux	<i>Prunus avium</i>	X	X		X
Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>			X	
Poirier commun	<i>Pyrus communis</i>			X	X
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>		X		X
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	X	X		X
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>	X	X		X

# la palette végétale utilisée

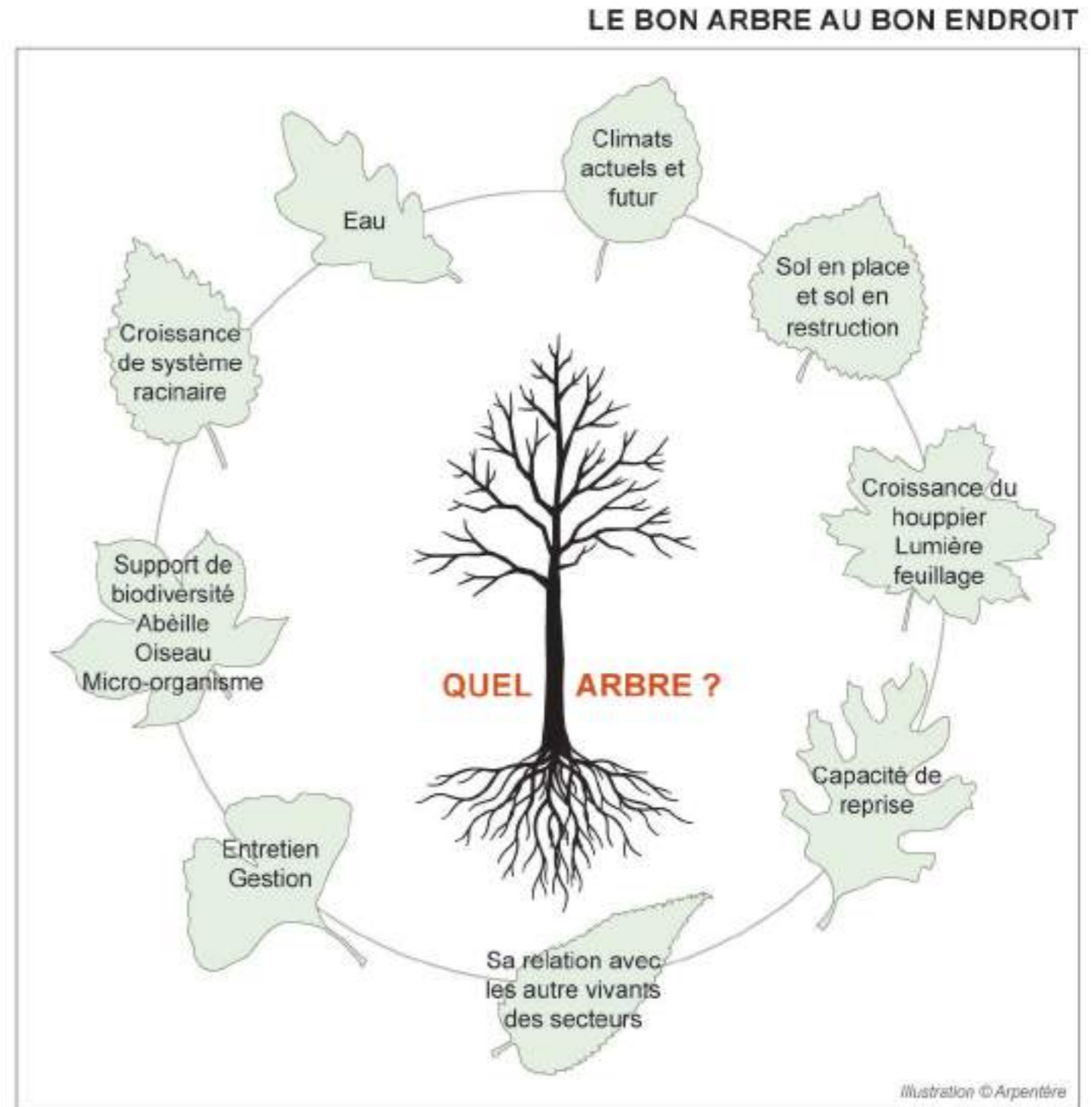
Nom commun	Nom latin	Arbres des capsules végétales	Arbres des bosquets de fraîcheur	Arbrisseaux des plinthes végétales	Arbres compagnons
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>		X		X
Érable de cappadoce	<i>Acer cappadocicum</i>	X	X		X
Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>	X	X		X
Érable plane	<i>Acer platanoides</i>	X	X		X
Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>	X	X		X
Catalpa commun	<i>Catalpa bignonioides</i>	X	X		X
Micocoulier de Provence	<i>Celtis australis</i>	X	X		X
Micocoulier occidental	<i>Celtis occidentalis</i>	X	X		X
Micocoulier de Chine	<i>Celtis sinensis</i>	X	X		X
Gainier du Canada	<i>Cercis canadensis</i>			X	
Arbre de Judée	<i>Cercis siliquastrum</i>			X	
Noisetier commun	<i>Corylus avellana</i>		X		
Arbre aux quarante écus	<i>Ginkgo biloba</i>	X	X		X
Févier d'Amérique 'Skyline'	<i>Gleditsia triacanthos 'Skyline'</i>	X	X		X
Savonnier de Chine	<i>Koelreuteria paniculata</i>	X	X		X
Lilas des Indes	<i>Lagerstroemia indica</i>			X	
Copalme d'Orient	<i>Liquidambar orientalis</i>	X	X		X
Copalme d'Amérique	<i>Liquidambar styraciflua</i>	X	X		X
Tulipier de Virginie	<i>Liriodendron tulipifera</i>	X	X		X
Pommier cultivé	<i>Malus domestica</i>				X
Paulownia impérial	<i>Paulownia tomentosa</i>	X	X		X
Cerisier des oiseaux	<i>Prunus avium</i>	X	X		X
Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>			X	
Poirier commun	<i>Pyrus communis</i>			X	X
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>		X		X
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	X	X		X

# la palette végétale utilisée



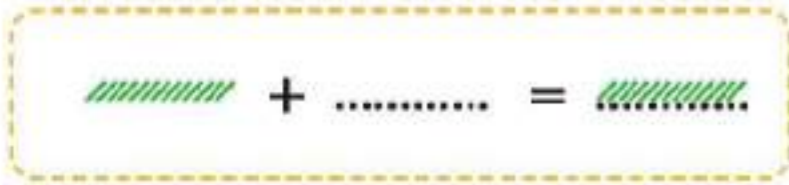
# les communs

- les quatre typologies
- la palette végétale
- les matériaux
- les protections des végétaux

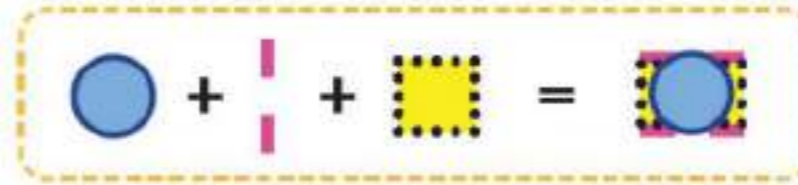


# s'adapter à chaque collège

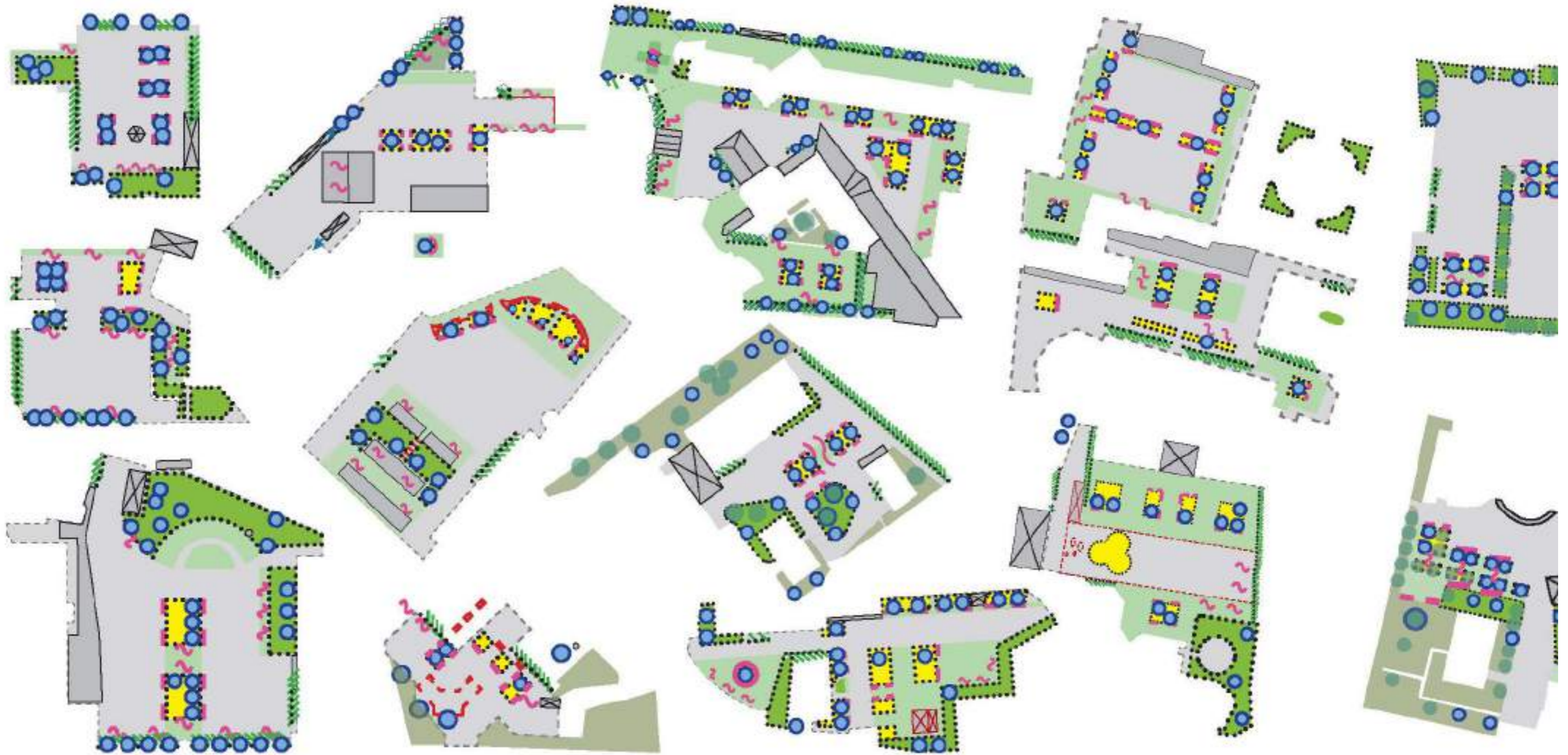
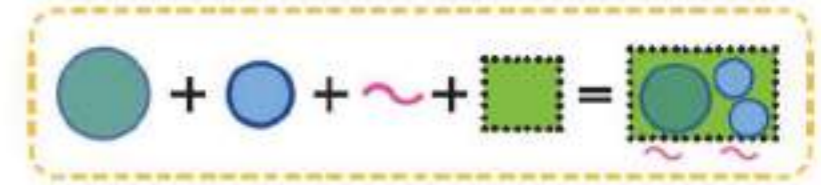
Plinthe végétale



Capsule végétale



Bosquet de fraîcheur



arpentère

# déroulé d'un projet type - les Lentillères à Dijon



COLLÈGE « LES LENTILLIÈRES »  
18 BOULEVARD SCHUMAN - 21000 DIJON

## CONTEXTE ET ENJEUX

### RAPPEL DES FICHES DIAGNOSTIC CAUE21 visite du 22 mars 2022

#### CONTEXTE

Document d'urbanisme : PLU Métropole W – Zone U / Marges de recul boulevard et SNCF / Alignement d'arbres le long du boulevard identifié comme continuité de nature  
Périmètre de protection MH : Non  
Protections environnementales : Zone tampon UNESCO / Zone de présomption archéologie  
Zone inondable : Néant

Année de construction des bâtiments : 1971  
Dispositif 1% artistique : Pas dans la cour  
Historique du site (sol, plantations) : Urbanisation

Nombres d'élèves : 522  
Particularité du collège : atelier SEGPA. Surface cour

accessible aux élèves : 2 500 m<sup>2</sup>  
Association / club / délégué / projet : collège très engagé dans les projets environnementaux  
Labellisation E3D niveau 1. Club jardin qui s'occupe d'un jardin pédagogique  
Gestion des espaces verts : Interne (1,5 ETP) – Formation nécessaire si besoin pour gestion future  
Réponse au plan de végétalisation : Oui – Conception d'un chemin dans la cour principale

#### ÉTAT DES LIEUX

Existant (Données CD21) :  
Nombre d'arbres : 77  
% imperméabilisation : 57  
% engazonnement / espace vert : 71



**Cœur principale :**  
1. Création d'un chemin - Désimperméabilisation - Projet concerté  
2. Aménagement d'un îlot végétal ombragé - Lieu de pause et de rencontre  
3. Bande plantée, voire arborée. Biodiversité - Ombrage du parvis.  
4. Inclure la pratique du cani de pelouse. Mobilier et biodiversité. ....  
Mission de maîtrise d'œuvre à confier à un paysagiste-concepteur

#### Jardin pédagogique :

Suppression de la haie de thuyas pour ouverture visuelle.  
Plantations d'arbres pour ombrage des bâtiments.  
Plantations d'arbres fruitiers ?  
Pratiques et usages à développer, en complémentarité avec la cour.

**Terrains de sports :**  
Plantations complémentaires d'arbres?

Orientations CAUE21, 2022

### LES ÉLÉMENTS NOUVEAUX visite du 12 octobre 2023

#### Référents collège

Laurence BOURSE, principale  
Wilfried CHOQUET, gestionnaire  
Violette RICHARD-ANDRIEU, enseignant Club Jardin

#### Référent CD21

Jean-Louis COURTAUT, service patrimoine

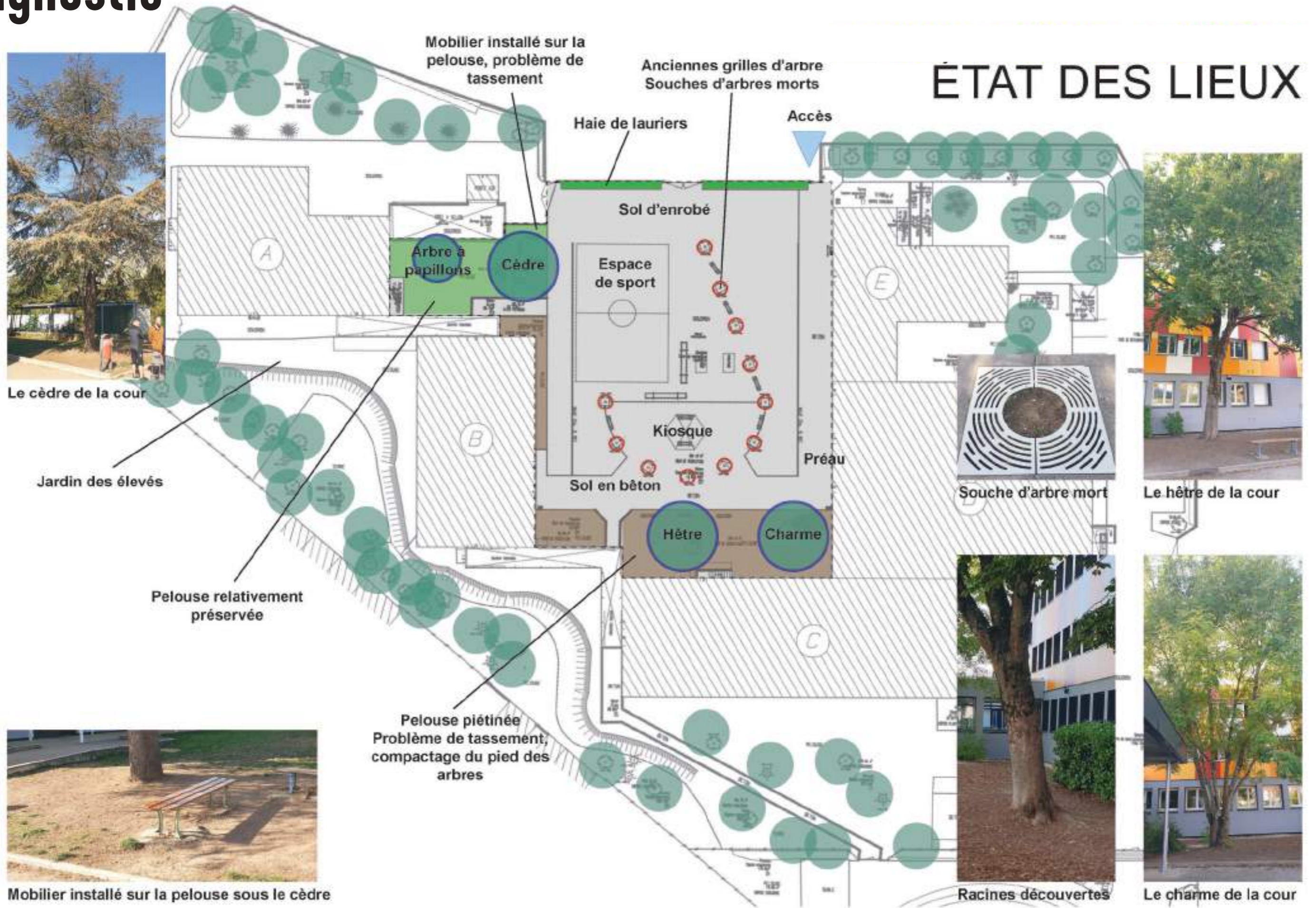
#### Référents ARPENTÈRE

Thibaud de METZ, paysagiste concepteur - directeur associé  
Anna MEURISSE, paysagiste cheffe de projet

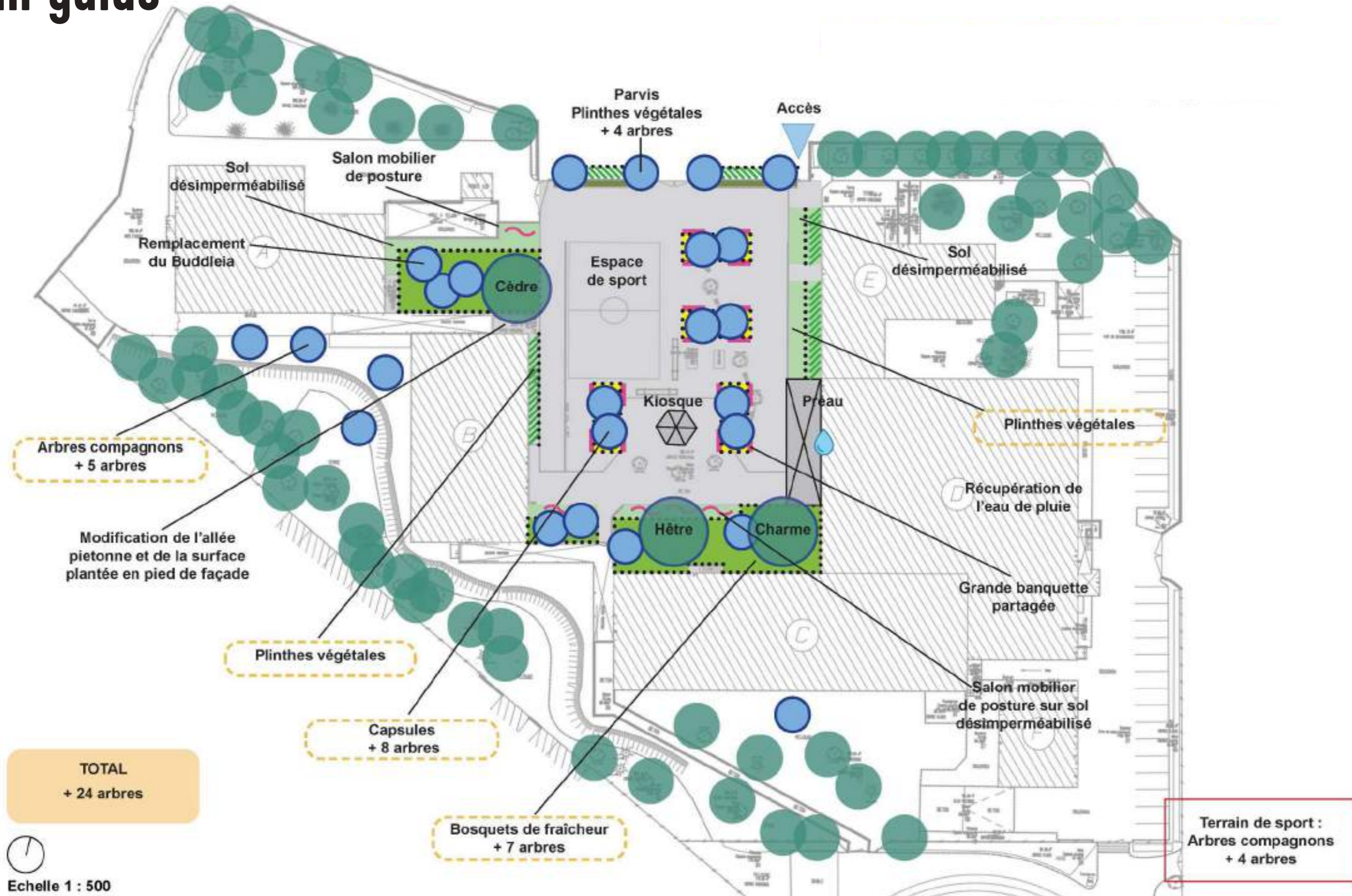
La rencontre du 12 octobre 2023 a permis de confirmer le **programme d'aménagement à long terme** :

- re-végétalisation des surfaces piétonnées,
- réparation des fosses des arbres morts,
- apport de mobilier de posture au cœur de la cour,
- maintien du kiosque, du terrain de sport et remploi remploi des banquettes de béton,
- désimperméabilisation partielle de la cour,
- valorisation des arbres existants,
- récupération d'eau de pluie,
- plantation d'une vingtaine de nouveaux arbres.

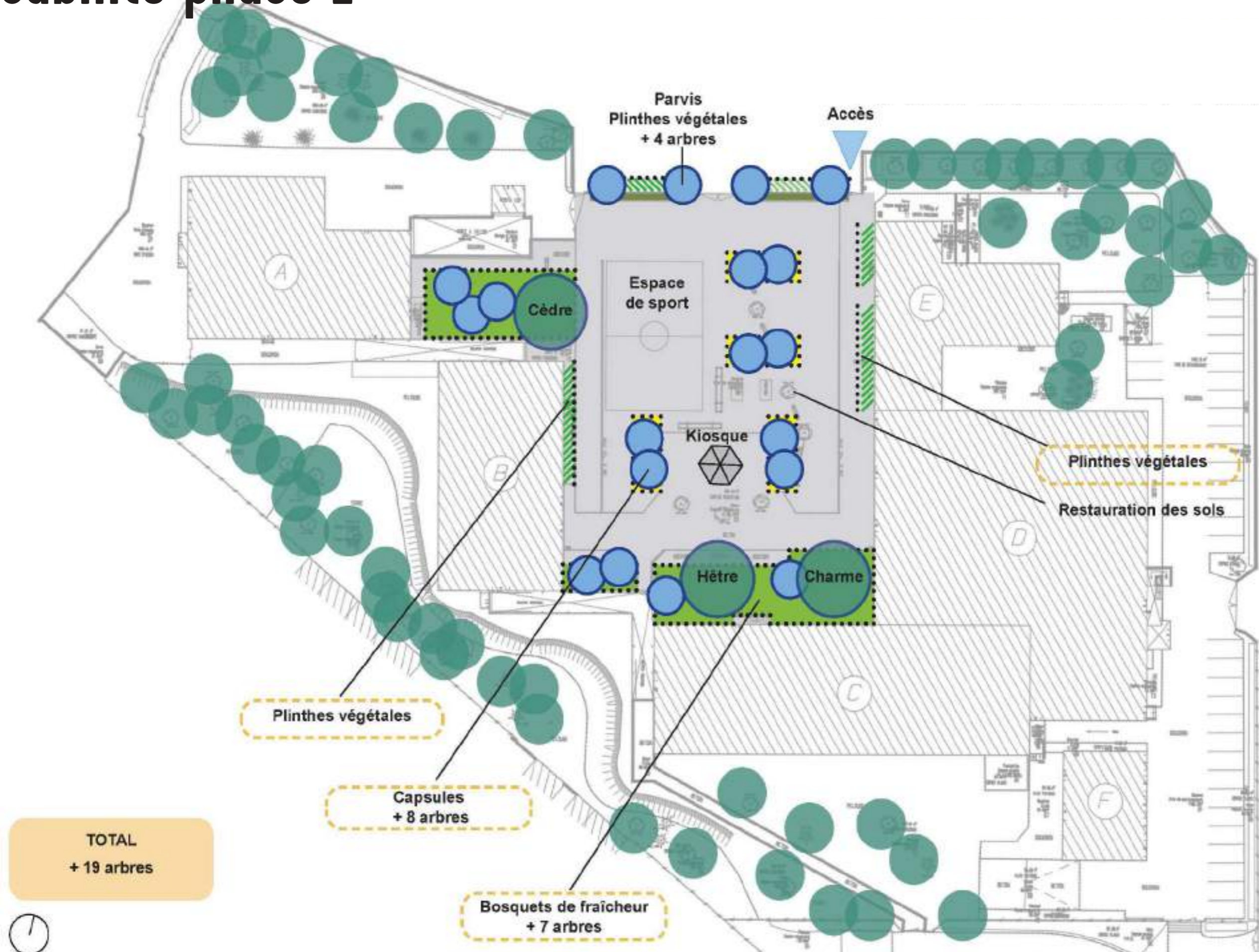
# diagnostic



# plan guide



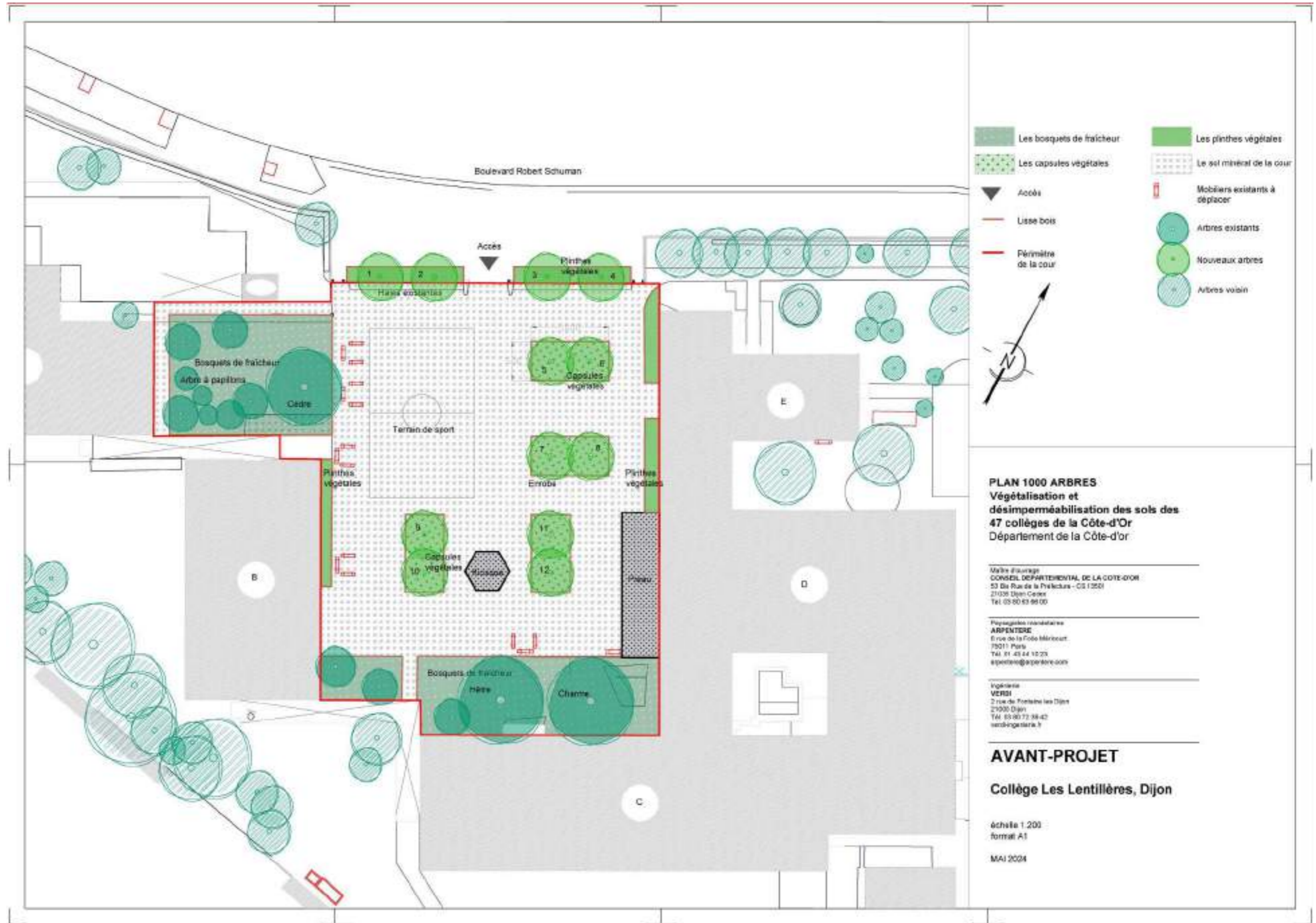
# faisabilité phase 1



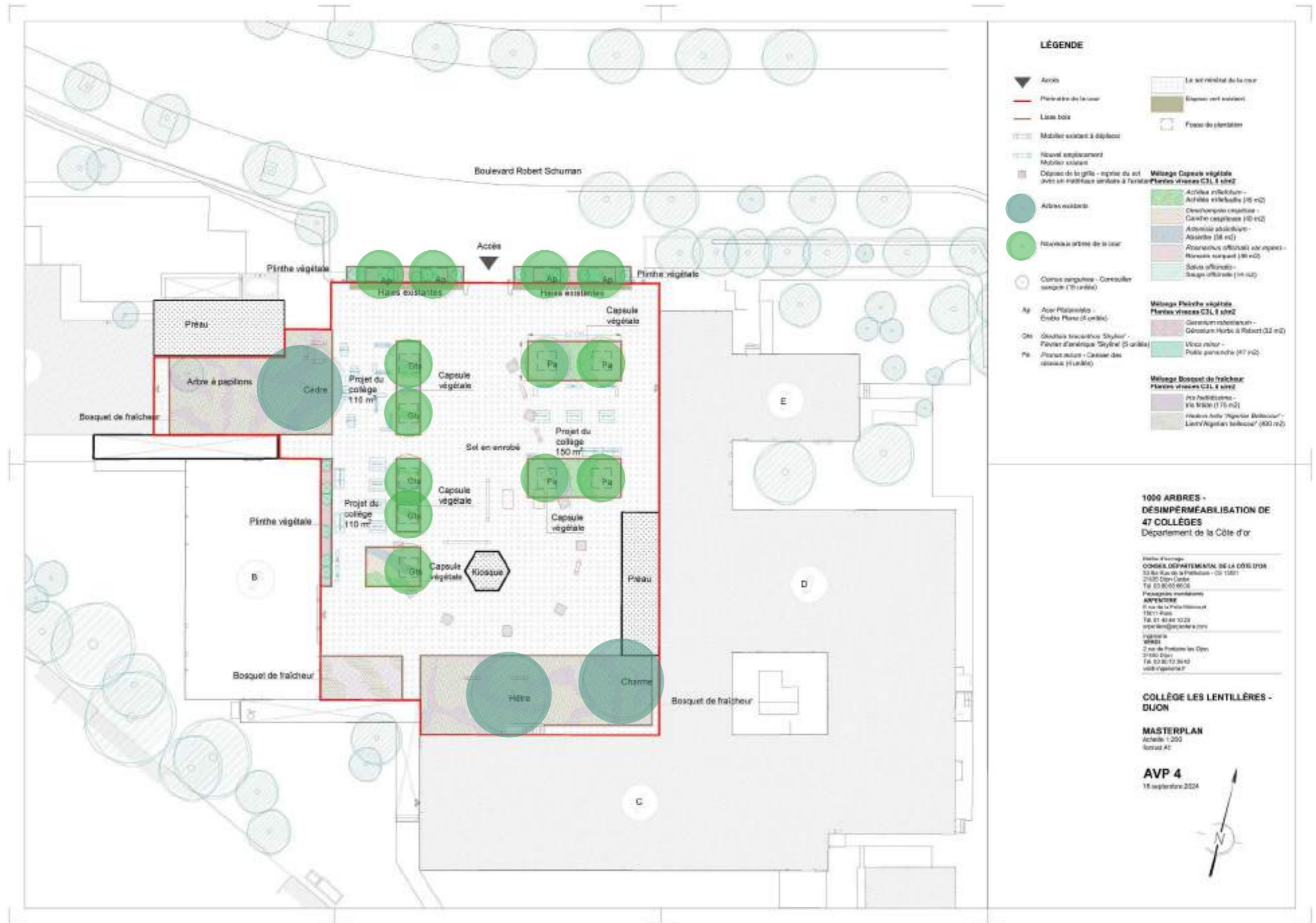
**TOTAL**  
+ 19 arbres



# avant projet



# avant projet



**LÉGENDE**

- ▲ Accès
- Périmètre de la cour
- Ligne bois
- ▭ Mobilier existant à déplacer
- ▭ Niveaux existants
- ▭ Mobilier existant
- ▭ Dépose de la grille - reprise du sol (voir en matière blanche à l'extérieur)
- Arbres existants
- Nouveaux arbres de la cour
- Cornes végétales - Cornouiller simple (120 m2)
- Ap Acer Platanoides - Érable Platan (20 arbres)
- Ch Chêne frondaison 'Skyline' - Feuilles d'Amérique 'Skyline' (5 arbres)
- Pa Platanus alicata - Cassier des Indes (10 arbres)
- La sol minimal de la cour
- Espace vert existant
- Fosse de plantation
- Mélange Capsule végétale Plantes vivaces C3L à 10m2
  - Acacia mellifera - Acacia mellifera (15 m2)
  - Desmodium illinoense - Desmodium illinoense (10 m2)
  - Cassia corymbosa - Cassia corymbosa (10 m2)
  - Albizia julibrissin - Albizia (18 m2)
  - Rosa rugosa - Rosa rugosa (18 m2)
  - Salix alba - Salix alba (18 m2)
- Mélange Pléiade végétale Plantes vivaces C3L à 10m2
  - Geranium robertianum - Geranium Robert (32 m2)
  - Viola odorata - Viola odorata (175 m2)
  - Polka purpurea (87 m2)
- Mélange Bosquet de fraîcheur Plantes vivaces C3L à 10m2
  - Prunella domestica - Prunelle (175 m2)
  - Malva sylvestris - Malva (175 m2)
  - Linum catharticum - Linum catharticum (100 m2)

**1000 ARBRES -  
DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE  
47 COLLÈGES**  
Département de la Côte d'Or

**Bureau d'ouvrage:**  
COSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR  
23 Rue de la Préfecture - 21 000  
21030 Dijon Cedex  
Tel: 03 80 00 60 00

**Payagisme municipalité**  
ARPELCOSE  
41 rue de la Préfecture  
21011 Dijon  
Tel: 03 80 44 10 29  
arpelem@laposte.fr

**Agence**  
ARPEL  
2 rue de Préfecture les Dijon  
21030 Dijon  
Tel: 03 80 12 36 43  
web@arpelem.fr

**COLLÈGE LES LENTILLÈRES -  
DIJON**

**MASTERPLAN**  
Achévé le 12/03  
Format A2

**AVP 4**  
15 septembre 2024





DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF Lot 01 COLLET PAYSAGES

ACCORD CADRE TRAVAUX Plan 1000 arbres dans les collèges publics de la Côte-d'Or

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	u	Prix unitaire (en € HT)	Les Lentilles à Dijon	
<b>1</b>	<b>DISPOSITIONS GENERALES</b>			x	6 800,00 €
1.1	Installation, préparation et repli de chantier, ainsi que piquetage	m	4 000,00 €	1	4 000,00 €
1.2	Etude d'exécution et suivi de chantier	m	2 000,00 €	1	2 000,00 €
1.3	COE	m	800,00 €	1	800,00 €
<b>2</b>	<b>PETITS TRAVAUX DE VRD</b>			x	19 380,00 €
2.2.3	Dépose de banc, fauteuil et apparenté	Unité	180,00 €	10	1 800,00 €
2.2.4.1	Effacement de différents marquages au sol (exemple lignes de rangées des classes, terrains de sport...)	ML	20,00 €	100	2 000,00 €
2.3.1.1	Soiage de revêtement	ML	20,00 €	255	5 100,00 €
2.3.2.2	Décapage des enrobés d'épaisseur supérieure à 0.05 m	M²	20,00 €	285	5 700,00 €
2.3.3.8	Fraisage sur une épaisseur de 1 à 18 cm > 200 m²	M²	12,00 €	285	3 420,00 €
2.5.3.4.1	Fourniture, transport avec mise en oeuvre de GNT 0/20 <100 m³	M3	400,00 €	2,6	1 040,00 €
2.6.2.1.1	Fourniture et mise en oeuvre d'enrobés à chaud porphyres 0/6	T	180,00 €	1,6	288,00 €
2.6.3.2	Plus-value pour mise en oeuvre d'enrobés au mini-finiisseur	T	20,00 €	1,6	32,00 €
<b>3</b>	<b>TRAVAUX DE PLANTATION DES PLINTHES DES CAPSULES ET DES BOSQUETS</b>			x	119 306,50 €
3.1.4	Acer platanoides	u	900,00 €	4	3 600,00 €
3.1.14	Gleditsia inaequalis 'Syrine'	u	400,00 €	5	2 000,00 €
3.1.21	Prunus avium	u	500,00 €	4	2 000,00 €
3.3.3	Acer monspessulanum	u	85,00 €	4	340,00 €
3.3.6	Ailanthus cordata	u	130,00 €	5	650,00 €
3.3.9	Catalpa bignonioides	u	180,00 €	4	720,00 €
3.3.17	Liquidambar styraciflua	u	70,00 €	5	350,00 €
3.6.1	Cornus sanguinea	u	13,50 €	15	202,50 €
3.9	Plantation d'arbres moyens sujets 16/18, fosse 9 m3 yc déblais, apport terre-pierre, tuteurage tripode	u	700,00 €	13	9 100,00 €
3.11	Plantation d'arbres d'arbres baliveaux 200-250, fosse 3 m3 yc déblais, apport terre-pierre, tuteurage simple	u	350,00 €	18	6 300,00 €
3.14	Plantation d'arbres d'arbustes C 10L 80/100, apport TV 50 cm d'épaisseur	u	60,00 €	15	900,00 €
3.15	Plantation des vivaces et bulbeuses, apport TV 50 cm d'épaisseur	u	9,00 €	6976	62 784,00 €
3.18	Fourniture et pose du paillage bois, 10 cm d'épaisseur	m²	5,00 €	872	4 360,00 €
3.19	Fourniture et pose de lisse de protection des massifs H 80 hors sol	ml	80,00 €	325	26 000,00 €
<b>RECAPITULATIF PAR POSTES</b>					
1	DISPOSITIONS GENERALES			x	6 800,00 €
2	PETITS TRAVAUX DE VRD			x	19 380,00 €
3	TRAVAUX DE PLANTATION DES PLINTHES DES CAPSULES ET DES BOSQUETS			x	119 306,50 €
<b>TOTAL GENERAL HT</b>					<b>145 486,50 €</b>
T.V.A. 20,0%					29 097,30 €
<b>TOTAL T.T.C.</b>					<b>174 583,80 €</b>

Hors carottages de sols, évacuation d'enrobés amiantés ou contenant des HAP

Hors investigations réseaux et tracés

<b>4</b>	<b>ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DES VEGETAUX pendant 1 an</b>			x	24 112,00 €
4.1	Taille arbres, arbrisseaux, cépées et arbres fruitiers	u	5,00 €	31	155,00 €
4.2	Taille des arbustes	u	3,00 €	15	45,00 €
4.3	Nettoyage	m²	1,00 €	872	872,00 €
4.4	Arrosage des massifs	m²	25,00 €	872	21 800,00 €
4.5	Arrosage des arbres	u	40,00 €	31	1 240,00 €
<b>5</b>	<b>ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DES VEGETAUX 1 an supplémentaire</b>			x	24 112,00 €
5.1	Taille arbres, arbrisseaux, cépées et arbres fruitiers	u	5,00 €	31	155,00 €
5.2	Taille des arbustes	u	3,00 €	15	45,00 €
5.3	Nettoyage	m²	1,00 €	872	872,00 €
5.4	Arrosage des massifs	m²	25,00 €	872	21 800,00 €
5.5	Arrosage des arbres	u	40,00 €	31	1 240,00 €
<b>TOTAL ENTRETIEN HT</b>					<b>48 224,00 €</b>
T.V.A. 20,0%					9 644,80 €
<b>TOTAL T.T.C.</b>					<b>57 868,80 €</b>



# bilan

## Indicateurs



**47**  
Collèges métamorphosés



**1.346**  
Arbres plantés



**+12.000 m<sup>2</sup>**  
Sol désimperméabilisés

## Bénéfices



Interactions  
et apaisement



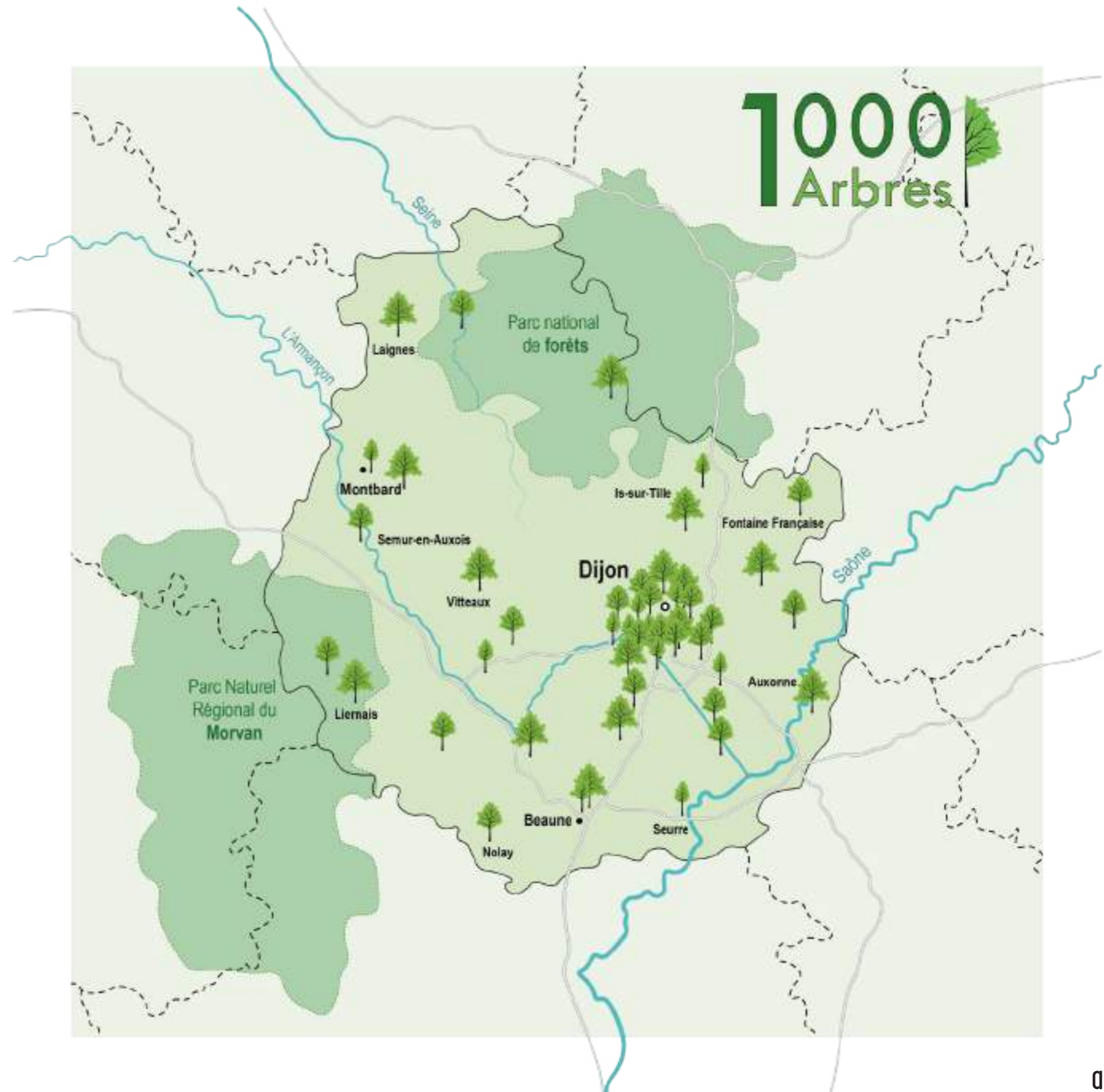
Ombre et  
fraicheur



Sols vivants  
et poreux



Biodiversité  
et nature



# 3 travaux

# lancement de l'accord-cadre travaux

- un marché en trois lots territoriaux
- CCTP unique
- BPU et DQE uniques

# trois lots, trois entreprises de travaux

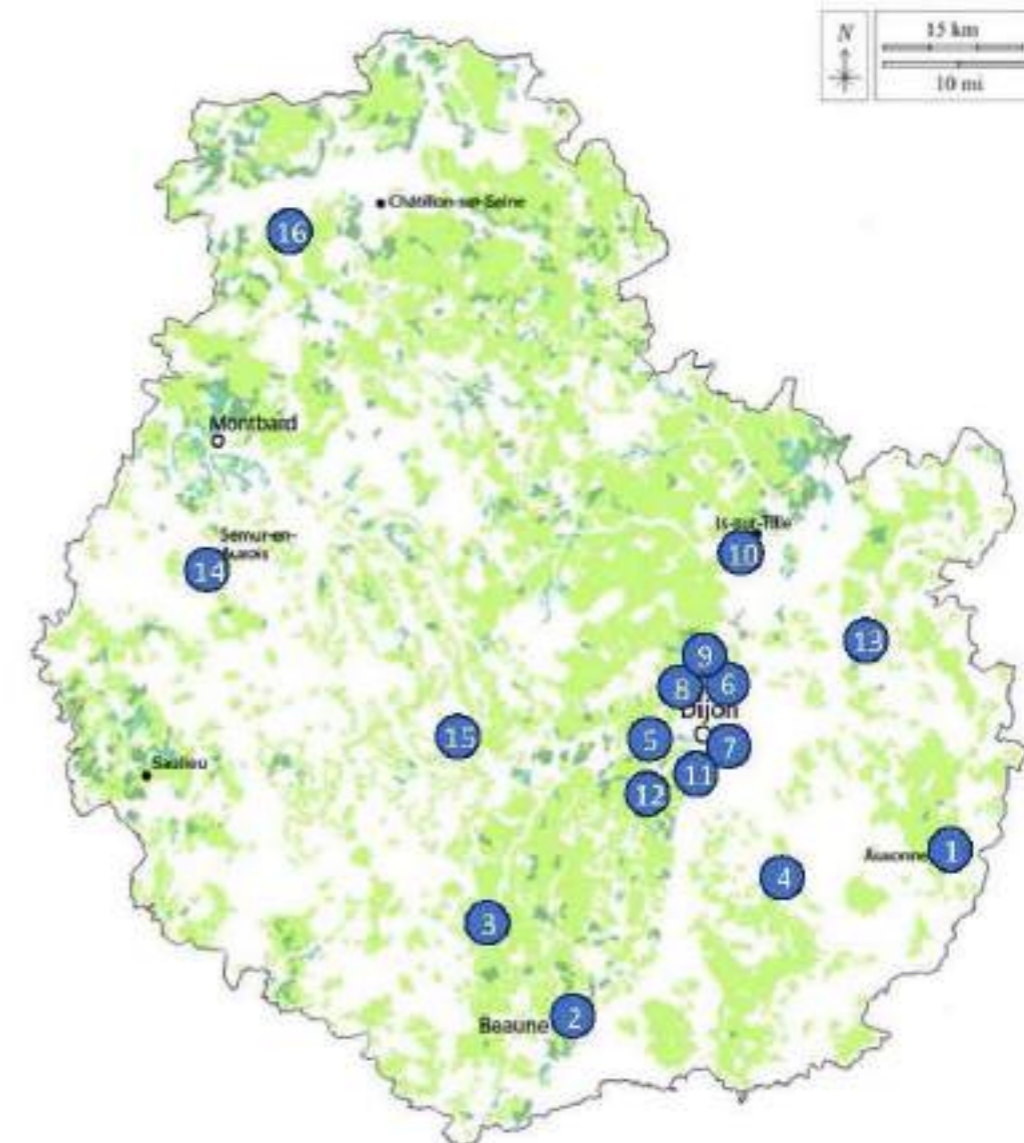


# trois lots, trois entreprises de travaux

## Répartition des lots :

### ● Collet paysage

- 1- La Croix des Sarrasins - Auxonne
- 2- Gaspard Monge - Beaune
- 3- Jean Lacaille - Bligny-sur-Ouche
- 4- Georges Brassens - Brazey-en-plaine
- 5- Edouard Herriot - Chenôve
- 6- Carnot - Dijon
- 7- Les Lentillères - Dijon
- 8- Montchapet - Dijon
- 9- Gaston Roupnel - Dijon
- 10- Paul Fort - Is-sur-Tille
- 11- Roland Dorgelès - Longvic
- 12- Marcel Aymé - Marsannay-la-Côte
- 13- Arthur Rimbaud - Mirebeau-sur-Beze
- 14- Christiane Perceret - Semur-en-Auxois
- 15- Jacques Mercusot - Sombornon
- 16- Emile Lepitre - Laignes

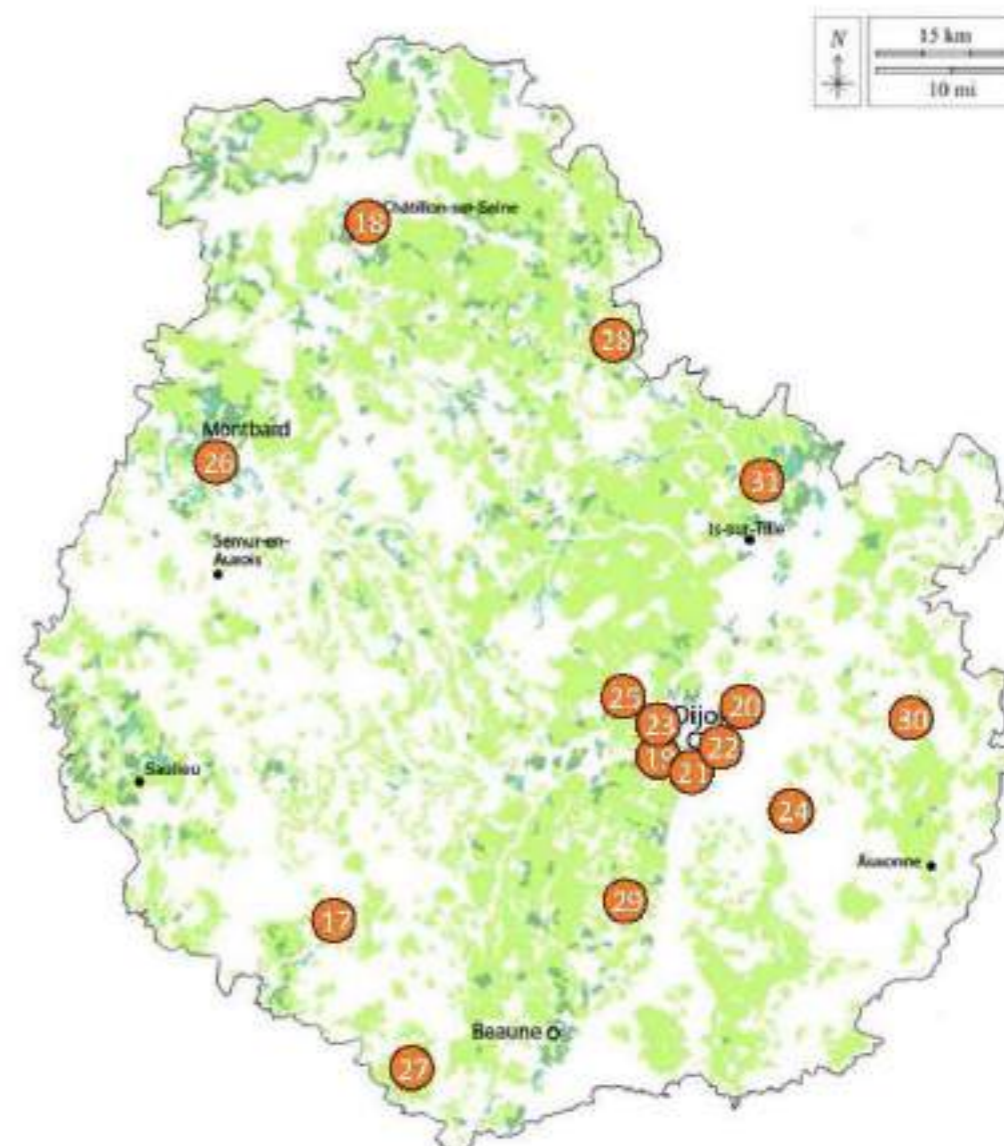


# trois lots, trois entreprises de travaux

## Répartition des lots :

### ● Duc et Préneuf

- 17- Claude Guyot – Arnay-le-Duc
- 18- Fontaine des Ducs – Châtillon-sur-Seine
- 19- Gaston Bachelard – Dijon
- 20- Jean François Champollion – Dijon
- 21- Le Parc – Dijon
- 22- Marcelle Pardé – Dijon
- 23- Jean Philippe Rameau – Dijon
- 24- Albert Camus – Genlis
- 25- Boris Vian – Talant
- 26- Louis Pasteur – Montbard
- 27- Lazare Carnot – Nolay
- 28- Henri Morat – Recey-sur-Ource
- 29- Félix Tisserand – Nuits-Saint-Georges
- 30- Isle de Saône – Pontailler-sur-Saône
- 31- Champs Lumière - Selongey

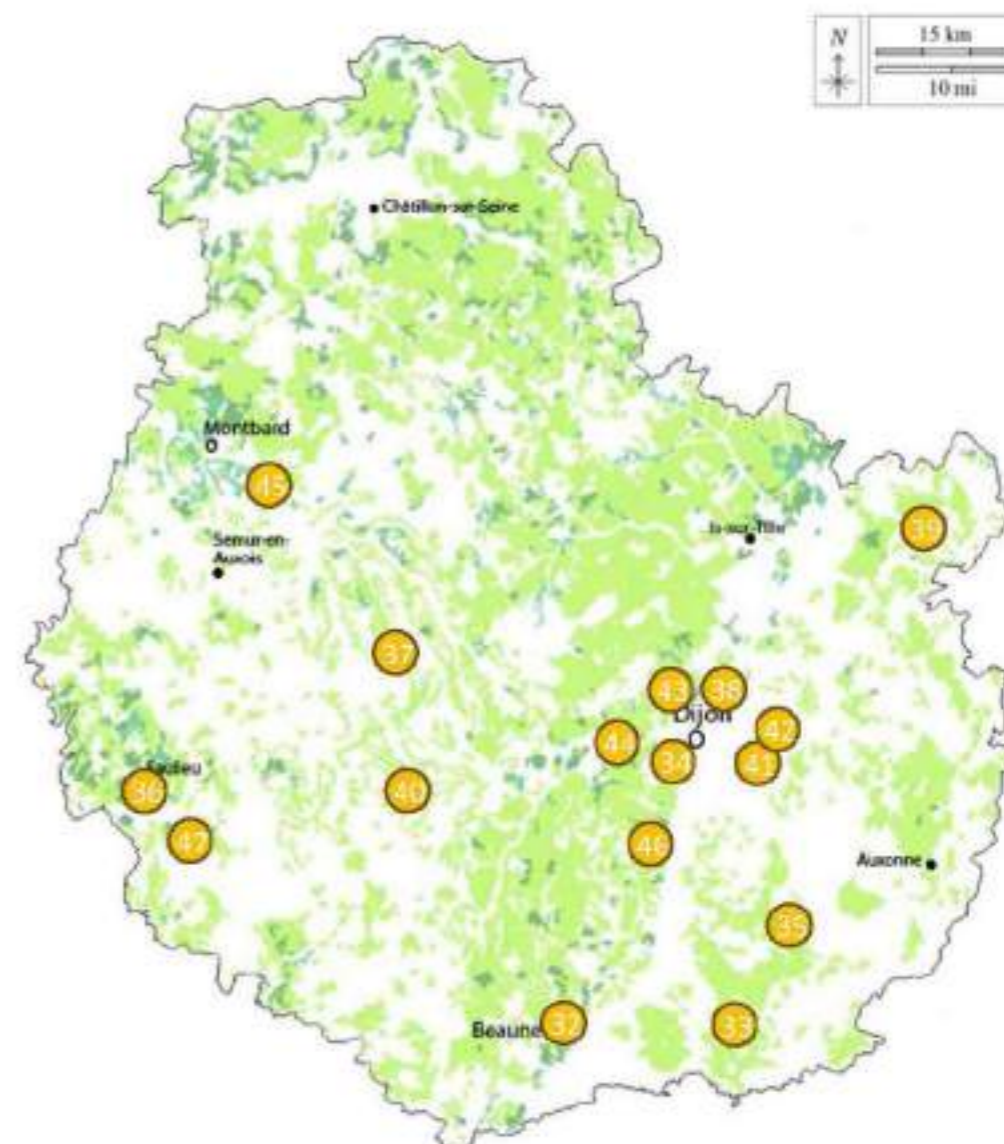


# trois lots, trois entreprises de travaux

## Répartition des lots :

● VDS Paysage

- 32- Jules Ferry – Beaune
- 33- Dinet – Seurre
- 34- Henry Dunand – Dijon
- 35- Les Hauts Pailles – Echenon
- 36- François Pompon – Saulieu
- 37- Docteur Kuhn – Vitteaux
- 38- Clos de Pouilly – Dijon
- 39- Henry Berger – Fontaine Française
- 40- André Lallemant – Pouilly-en-Auxois
- 41- Camille Claudel – Chevigny-Saint-Sauveur
- 42- Jean Rostand – Quétigny
- 43- André Malraux – Dijon
- 44- Le Chapitre – Chenôve
- 45- Alésia – Vénarey-les-Laumes
- 46- La Champagne – Brochon
- 47- François de Lagrange - Liernais



# des chantiers en sites occupés

- première rencontre
- planning / compatible avec les vacances scolaires
- sécurité et protection des élèves
- investigation pour les réseaux enterrés
- marquage des arbres en pépinière
- réunions de chantier

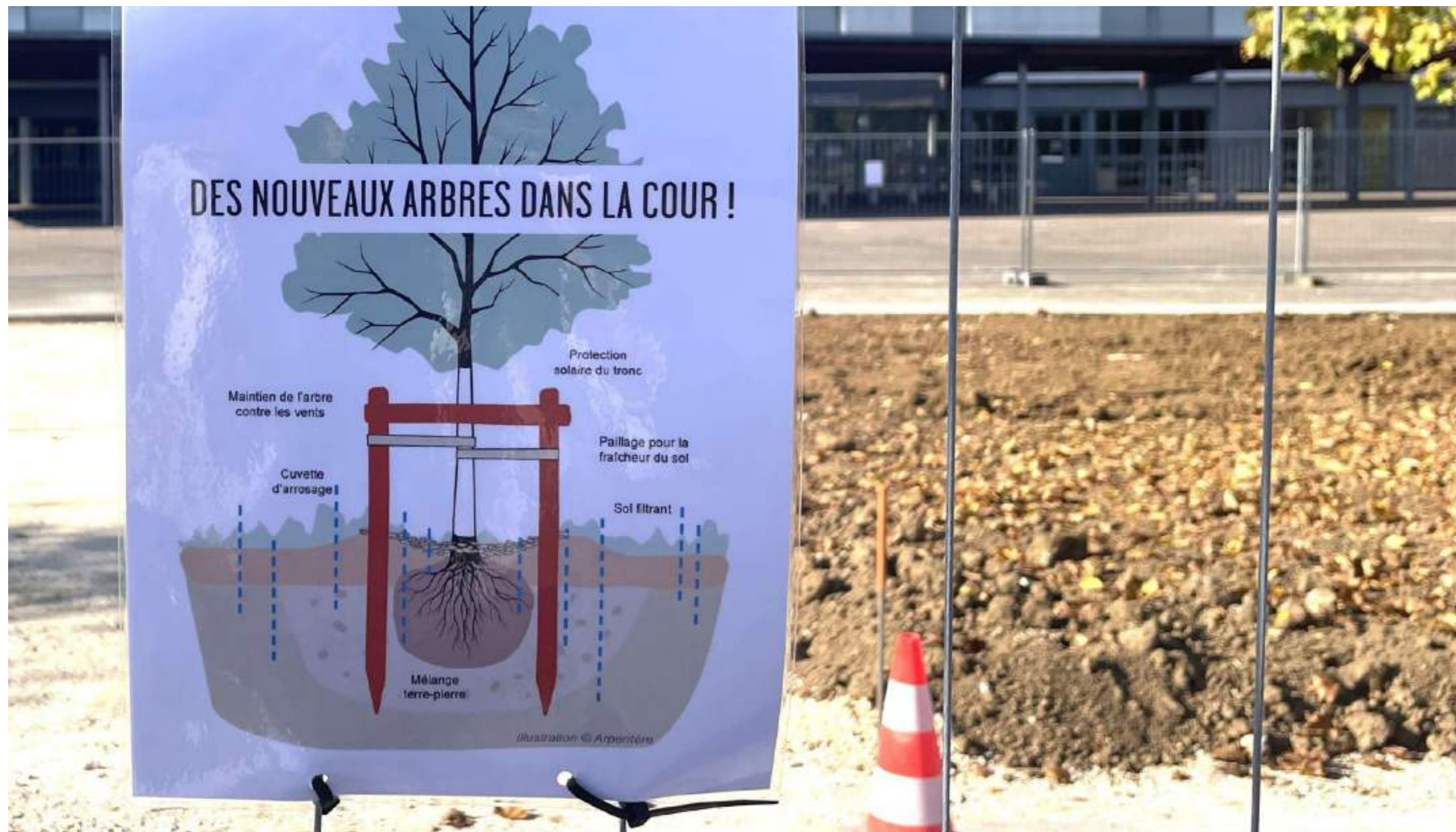
# préparer les sols



# apporter du substrat



# informer les élèves



# choisir chaque arbre en pépinière



# valider les approvisionnements



# réceptionner les plantes vivaces



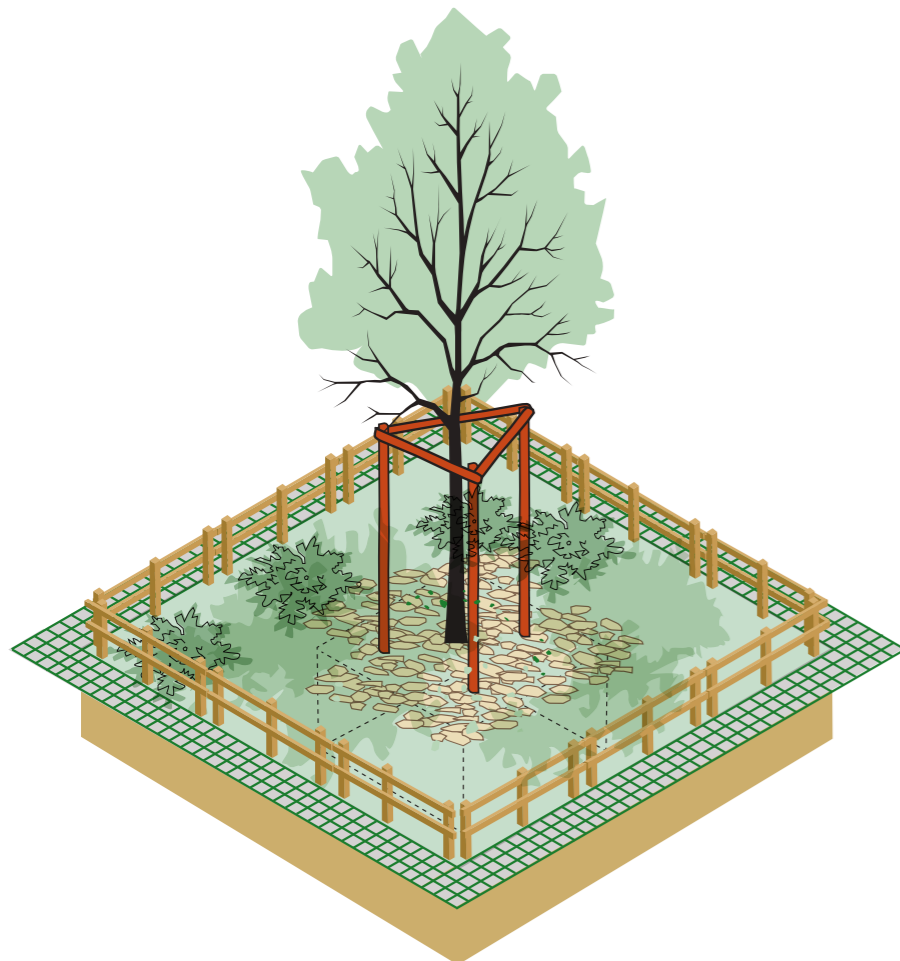
# intervenir pendant les vacances scolaires



# planter au bon moment



# les capsules végétales



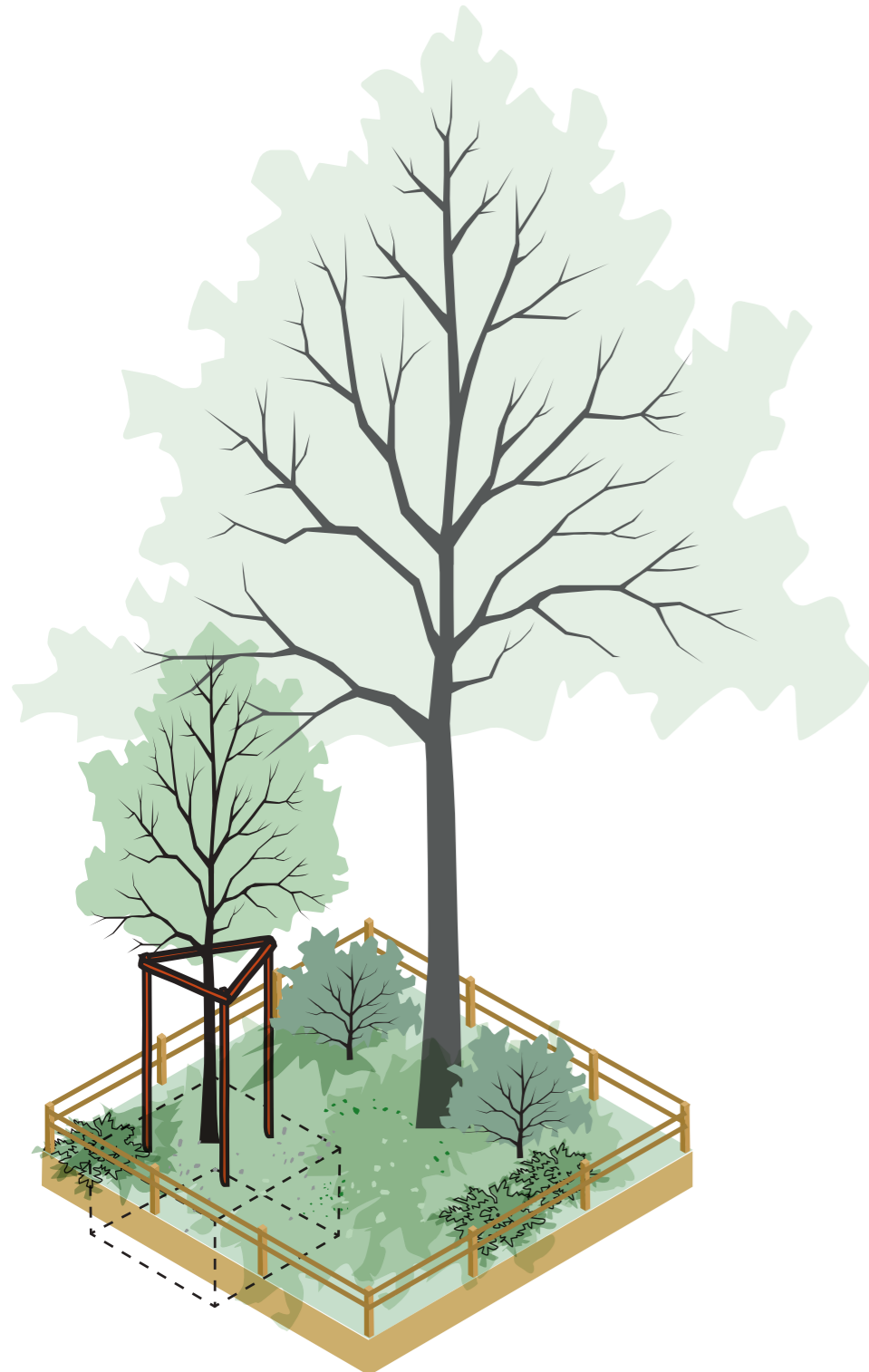
# les capsules végétales



# les capsules végétales



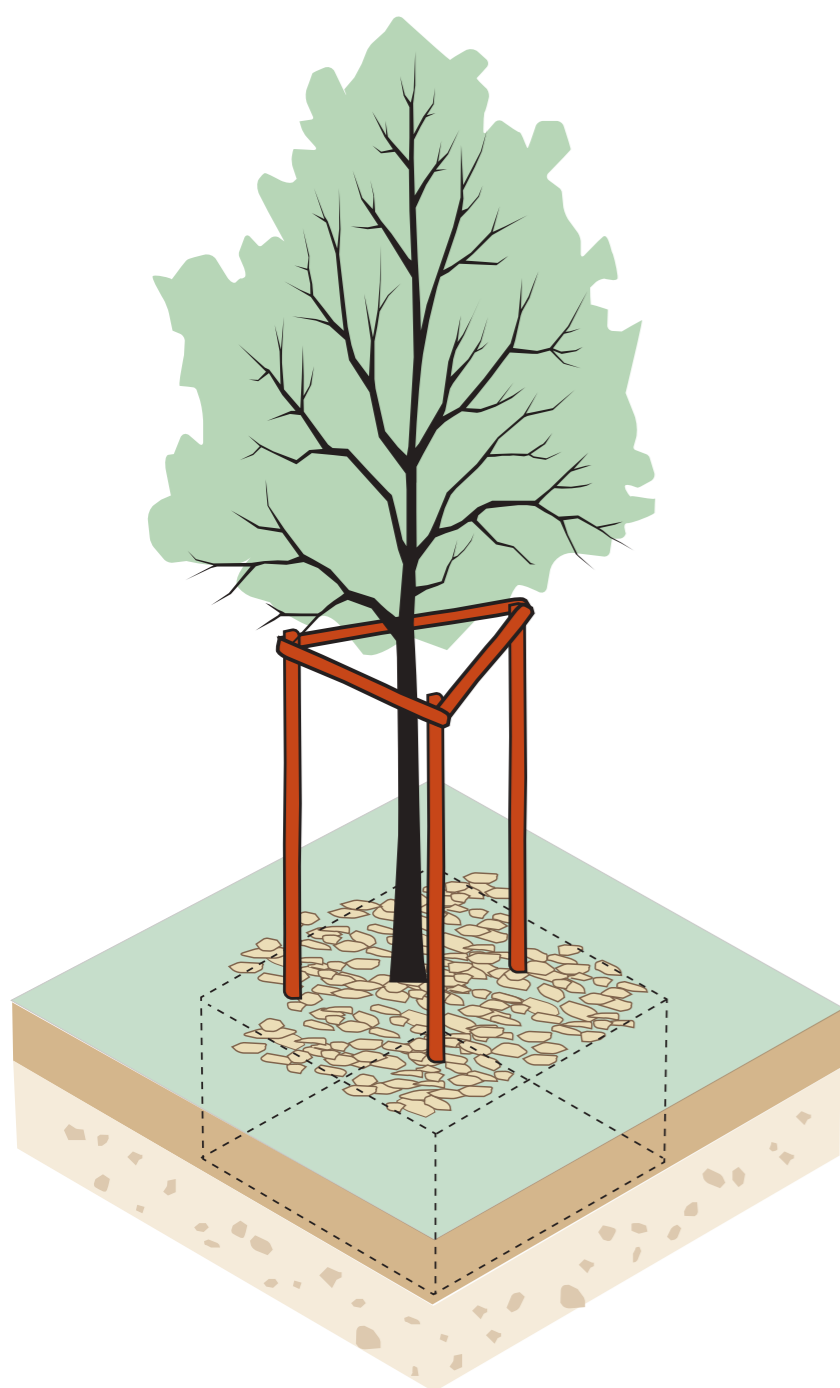
# les bosquets de fraîcheur



# les plintes végétales



# les arbres compagnons



# 4 héritage

# objectif pour demain

hier



aujourd'hui



demain



# objectif pour demain

hier



aujourd'hui



photo Duc et Préneuf

demain



# formation des agents techniques avant travaux

- 22 et 26 mars 2024
- agents des 47 Collèges de la Côte-d'Or



# quel suivi des arbres pour les quatre prochaines années ?

## les besoins

- apport d'eau en période sèche
- entretien des protections des arbres
- soin aux arbres
- nettoyage des massifs
- remplacements éventuels de végétaux

## comment faire?

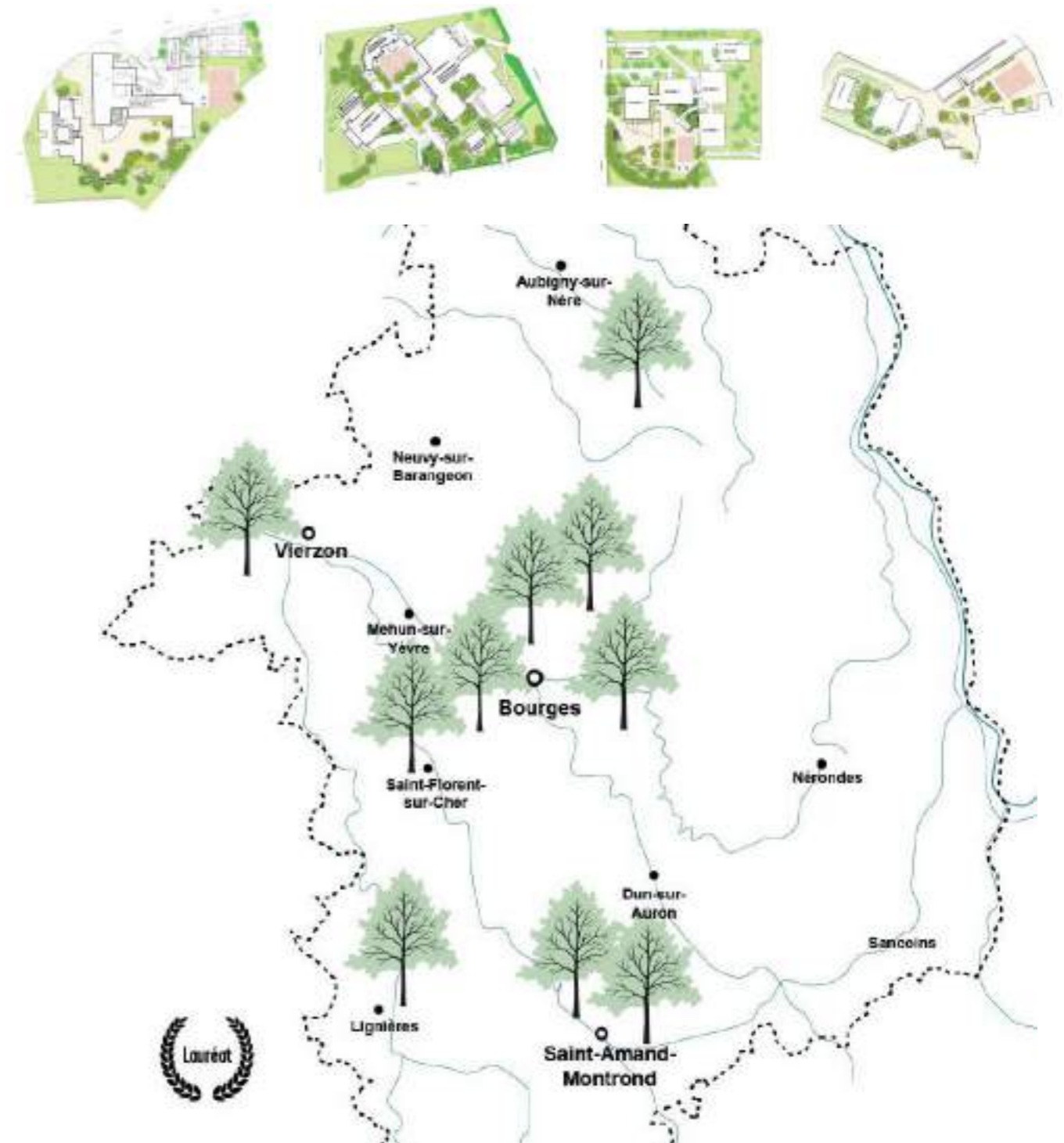
- nouvelle sensibilisation des agents techniques
- visites bi-mensuelles du paysagiste
- des moyens d'interventions

# le plan 1000 arbres de Côte-d'Or, une démarche inspirante

le plan 1000 arbres exposé à l'IFLA 2025



végétalisation des collèges du département du Cher



# maîtrise d'oeuvre

## arpentère

---

**PAYSAGES  
ET PROJETS URBAINS**

**ARPENTERE**  
6 rue de la Folie Méricourt  
75011 Paris  
tel : 01 43 44 10 23  
arpentere@arpentere.com  
www.arpentere.com

arpentère